



John Corbett et Nia Vardalos



Se faire voir chez les Grecs

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Danièle Sauvageau à La Soirée du hockey

Cahier Sport, page S8



MONTRÉAL | VENDREDI 16 AOÛT 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 292 > 66 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

FOUDRE ET TORNADE APRÈS LA CANICULE



Photo ROBERT MAILLOUX ©

Les orages de mercredi ont dévasté trois boulevards des alentours de Drummondville, endommageant plusieurs maisons et arrachant une centaine d'arbres ainsi qu'une trentaine de poteaux d'Hydro-Québec. La foudre a aussi allumé quatre incendies de forêt et mis la SOPFEU sur la qui-vive. Tous les détails en page E1.

| VIDÉOTRON |

Refus global

« Ce ne sont pas des offres, ce sont des demandes »

SOPHIE DOUCET

Les 1500 employés de Vidéotron ont rejeté hier, à près de 100 %, les offres patronales déposées mardi.

Dans son discours prononcé sitôt le résultat du vote connu, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé, a évoqué la possibilité de lancer un boycott de l'entreprise.

« Quand on va le faire (le boycott), on va le réussir et Vidéotron va en payer le prix, mais on n'est pas encore assez découragés pour cela », a lancé M. Massé, qui ne semblait pourtant pas très chaud à l'idée la semaine dernière.

Voir VIDÉOTRON en A2

Menaces terroristes contre la Grande-Bretagne



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

UN GROUPE DE MUSULMANS radicaux britanniques a prévenu cette semaine que la Grande-Bretagne sera la cible d'attentats comparables à ceux du 11 septembre si elle choisit de prendre part à d'éventuelles frappes contre l'Irak.

La menace à peine voilée provient du cheikh Omar Bakri Mohammed, un leader intégriste d'origine syrienne établi dans le nord de Londres, qui soutient que des fondamentalistes islamistes planifient une attaque terroriste contre la Grande-Bretagne en représailles à toute attaque contre Saddam Hussein.

Le premier ministre Tony Blair ne s'est pas encore prononcé sur la légitimité

d'une intervention militaire en Irak. Malgré le peu d'enthousiasme des Britanniques pour une nouvelle guerre, M. Blair semble toutefois tenté de suivre George Bush jusqu'au bout dans la croisade contre le terrorisme, quitte à envoyer des troupes britanniques à l'assaut de Bagdad, contre la volonté de la majorité des électeurs.

Omar Bakri Mohammed, fondateur et chef spirituel du groupe al-Muhajiroun (l'exilé), a prévenu que le public britannique devrait être « inquiet », ajoutant que de lancer des frappes contre l'Irak « causerait des problèmes ». Hier, le cheikh a organisé une conférence de presse dans un hôtel de Londres, à laquelle ont pris part des leaders intégristes établis au pays et accusés par certains services de renseignements européens et américains d'être liés à Oussama ben Laden et à son réseau terroriste, Al-Qaeda.

« Si les États-Unis et le Royaume-Uni continuent à jouer avec le feu, il ne peut y avoir qu'une conséquence pour eux, et c'est de se brûler les mains et de s'étouffer dans la fumée (le 11 septembre en est un

exemple) », a prévenu le groupe dans un communiqué. Les leaders devaient prononcer une fatwa (décret religieux) hier, pour indiquer aux musulmans la manière de répondre à une attaque contre l'Irak.

La conférence de presse, très courte, s'est pourtant déroulée devant des chaises vides : par principe, la cinquantaine de journalistes présents ont refusé de payer les 30 livres (67 \$) exigés pour y assister. On s'est alors retrouvé en plein Absurdistan : pendant que les leaders s'exprimaient dans une salle de conférence déserte, les journalistes se sont entassés dans le corridor de l'hôtel, tentant de saisir au passage une ou deux paroles ou d'épier la réunion par le trou de la serrure ! De jeunes hommes baraqués n'ont pas hésité à bousculer les reporters pour frayer un chemin aux leaders après la conférence de presse. Tout juste si on a pu apprendre que la fatwa n'a finalement pas été prononcée, du moins pas pour le moment.

Voir MENACES en A2

Parizeau critique et l'entente avec les Innus et le député Lebel

MARIO CLOUTIER et EMMANUEL TANI-MOORE

QUÉBEC — Même s'il refuse de jouer le jeu du député démissionnaire du Bloc québécois, Ghislain Lebel, en dénonçant le gouvernement Landry, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau met des bémols sur l'entente avec les Innus.

M. Parizeau s'oppose notamment aux « éléments discutables » de l'accord qui font la part belle au gouvernement fédéral. Il y perçoit un impact éventuellement négatif sur la souveraineté du Québec.

« Il y a des choses dans la forme actuelle qui pourraient le gêner, a-t-il expliqué. Il faut qu'on regarde le cadre politique sur lequel nous travaillons avec les autochtones de façon aussi précise que le nombre de mètres cubes de bois ou les compensations financières accordés aux Innus. »

Voir PARIZEAU en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Le gouvernement a décidé d'agir face au scandale des fruits et des légumes enduits de cire toxique. Sur chaque fruit et légume, on devra apposer un collant disant « Le danger croît avec l'usage ».

AUJOUR'HUI DANS LA PRESSE

Table listing various news items and their page numbers: Bandes dessinées E8, Loteries B4, Décès E7, Mots croisés E8, etc.

MÉTÉO Voir page S20

Plutôt nuageux Maximum 28, minimum 17



Chauffeur de ces dames

MARIE ALLARD

Les portes de l'ascenseur de l'hôtel Hilton Bonaventure s'ouvrent, laissant voir quelques joueuses, leur entourage, et des touristes éberlués de se trouver en pareille compagnie. Il est 9 h 30, jeudi. Une autre journée « au bureau » commence pour les joueuses de tennis, qui s'engouffrent une à une dans les voitures officielles de la Coupe Rogers AT&T.

L'un des chauffeurs de ces dames est Alain Monette, 38 ans. « Je suis chauffeur bénévole aux tournois de Montréal et de Repentigny depuis cinq ans », dit l'homme, qui prend ses trois semaines de vacances annuelles pour servir le tennis. « Je le fais parce que j'adore conduire ! Dès que je monte dans une voiture, je suis heureux. » Et les joueuses ? « Elles sont jolies, surtout Jelena Dokic et Amanda Coetzer. Celle-là ne lâche jamais sans s'être battue », précise le chauffeur, déçu de la



LA FIÈVRE DU TENNIS

défaite de sa favorite. « Mais n'allez pas croire que je fais ça parce que je suis un fan de tennis ! » ajoute-t-il.

Yvon Rousseau, 72 ans, un autre chauffeur, rencontré dimanche soir, alors qu'il venait de déposer une de ses protégées au restaurant Le-Blanc, avoue plus candidement que « conduire les riches, ça fait rêver ». C'est lors d'un déjeuner pris entre amis qu'il a entendu parler du poste de chauffeur. « On m'a proposé de conduire une Mercedes, ce qui ne peut pas se refuser ! » Cette année, il roule en BMW, mais son plaisir ne semble pas avoir diminué.

Voir CHAUFFEUR en A2 Autres textes sur la Coupe Rogers AT&T, pages S4 à S7



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

« J'aurais aimé être le chauffeur de Martina Navratilova, mais elle a demandé à conduire elle-même sa voiture », dit Alain Monette, bénévole aux Internationaux de tennis du Canada.

Advertisement for 'GOLF' magazine, featuring the headline 'EN PRÉSENTOIR DÈS LE 5 AOÛT' and 'Il n'y a qu'une seule façon de remplir le filet de Théo...'. It lists where to find the magazine: clubs de golf, resto-bars, hôtels et les auberges, boutiques de golf, and magasins de golf.

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Souffrez-vous du blues post-vacances ?

Les vacances sont terminées, vous rentrez au travail mais le cœur n'y est pas : motivation à zéro, esprit qui divague, fatigue... Pas de doute, vous souffrez du blues post-vacances, ou de la maladie liée au stress du retour des vacances. Peu importe le nom qu'on lui donne, cette légère déprime n'est que passagère. En attendant, il existe quelques trucs pour l'atténuer.

À lire demain dans le cahier Actuel.

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Bruny Surin fait le bilan de sa carrière, à midi cyberpresse.ca/clavardage

> Elvis Presley : 25 ans déjà cyberpresse.ca/elvis

> Vidéotron : un conflit qui s'éternise cyberpresse.ca/videotron

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Tennis

Les réactions des demi-finalistes de la Coupe Rogers AT&T, au parc Jarry. Demain dans le cahier Sports.



> Manon Briand

Rencontre avec la réalisatrice du film d'ouverture du FFM, demain dans le cahier Cinéma.



> Chaînes spécialisées

Télé pour salles d'attente, radio pour pharmacies ou épiceries... À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 704 > À quatre chiffres : 8157

SUITES DE LA UNE

VIDÉOTRON

Suite de la page A1

Brandissant leurs cartons rouges de vote en chantant, les syndiqués ont clairement indiqué que l'augmentation du nombre d'heures de travail de 35 à 37,5 par semaine avec rémunération de 36,25 heures, les 3,1 millions offerts aux employés transférés à Alentron et un plafond de sous-traitance à 30 % étaient pour eux des propositions inacceptables. « Ce ne sont pas des offres, mais des demandes », a affirmé dans son allocution Pierre Dupuis, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Selon le conseiller syndical Michel Parenteau, l'allongement des semaines de travail, l'abolition de certains postes et le transfert du centre d'appels de Montréal vers le parc industriel de Saint-Hubert, ne visent rien de moins qu'à faire passer de 2176 à 1050 le nombre d'employés de l'entreprise.

Par résolution syndicale, les lockoutés ont réaffirmé leur volonté de négocier pour en arriver à un règlement qui inclurait l'ensemble des employés de Vidéotron en conflit depuis le 8 mai, dont les 640 qui travaillent maintenant chez Alentron. Ils ont de plus condamné la « campagne de désinformation et de provocations systématiques » entreprise, selon eux, par les porte-parole de Vidéotron dans le but de « retourner la population contre les employés et de détruire notre syndicat ».

Une poignée d'entre eux a rejeté les résolutions syndicales ou a préféré s'abstenir de voter.

Le président de la FTQ, Henri Massé, a par

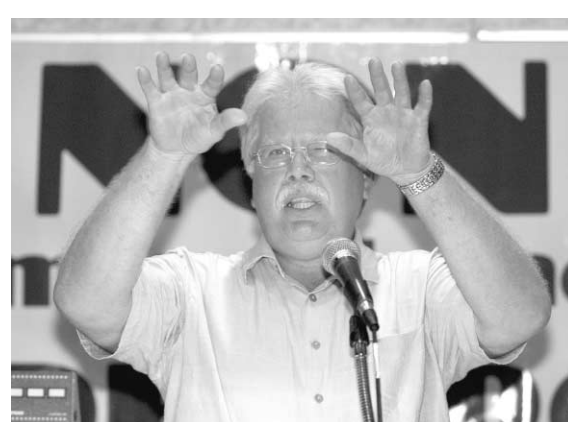


Photo ALAIN ROBERGE ©

Pierre Dupuis, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique.

ailleurs condamné les gestes de vandalisme qui ont marqué le conflit. Hier soir, 5000 clients de Vidéotron étaient toujours en panne à la suite d'actes de sabotage perpétrés la nuit précédente. « Je vous demande d'arrêter. Je sais que cela ne vient pas du syndicat ou de l'exécutif syndical, mais vous ne m'avez pas cru parce que seuls des sous-traitants se rendent coupables de vandalisme », a-t-il dit.

M. Massé s'est dit très optimiste quant à la résolution du conflit. « Cette compagnie-là, on va la sauver. Pas pour Pierre Karl Péladeau ni pour la Caisse de dépôt, mais pour vous autres », a-t-il aussi lancé sous les acclamations générales.

Selon Yves Lalonde, président de la section 2815 du syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le message des employés est très clair. « Nous leur avons dit que nous étions prêts à négocier, mais pour nos 2200 membres, car nous n'acceptons aucune vente d'employés. La balle est maintenant dans leur camp. »

Réaction de l'employeur

Joint au téléphone, le principal porte-parole de l'entreprise, Luc Lavoie, n'était pas alarmé outre mesure par le rejet presque unanime des offres patronales. « Ce sont des discours enflammés très prévisibles pour remonter le moral des troupes. Je crois tout de même voir une ouverture dans les résolutions des employés et je pense qu'ils ont compris que nous ne reculerions pas dans le contrat de vente à Alentron », dit-il.

Sur ce point, qui semble prioritaire pour le syndicat, M. Lavoie reste ferme. « Il n'est pas possible de reculer. L'équipement, les camions, les outils ne nous appartiennent plus, le chèque est encaissé et c'est terminé. Cette vente nous fait économiser 15 millions de dollars par année », précise-t-il.

La question du boycott évoquée par Henri Massé n'est pas de nature à effrayer la direction, selon M. Lavoie. « On traversera le pont quand on y sera arrivé. Ce n'est pas la première fois qu'il en parle. L'expérience historique démontre de plus que le boycott ne fonctionne pas. Les clients n'abandonnent pas des services de qualité », dit-il.

CHAUFFEUR

Suite de la page A1

À l'église comme à l'épicerie

Au total, le tournoi féminin emploie 87 chauffeurs, dont sept femmes. « Dès notre arrivée au stade, on se tient prêts », témoigne Alain Monette, avant d'ajouter avec fierté qu'il est « rare qu'on parte plus de deux minutes après qu'une joueuse se soit présentée au comptoir ». La destination ? Un hôtel (le Hilton Bonaventure, l'Omni, le Delta et le Holiday Inn du Quartier chinois), la plupart du temps. « On emprunte toujours le même chemin, que je ne peux dévoiler », dit M. Monette. Moins discret, Yvon Rousseau mentionne les rues Saint-Urbain et Viger...

« Dans nos véhicules, les joueuses se savent en sécurité, ce qui fait qu'elles décompressent », poursuit Alain Monette. En piquant une petite jasette ? « Ça dépend. Après une défaite, elles sont plutôt discrètes et on les comprend ! De toute façon, tant qu'elles ne nous parlent pas, la consigne est de ne pas leur adresser la parole... Cette semaine, j'ai fait monter Mary Pierce, qui n'a pas dit un mot sauf un gentil « Merci beaucoup » avant de descendre de la voiture. Par contre, j'ai eu pas mal de *fun* avec Amélie Mauresmo et son entraîneur ! »

Tandis que M. Monette termine sa phrase, une joueuse en survêtement Adidas noir s'approche et demande une voiture. « C'est Martina Hingis et sa mère qui s'en vont, note M. Monette. Nous sommes constamment occupés, puisque nous faisons facilement neuf ou dix trajets par quart de travail. Quand elles ne rentrent pas à l'hôtel, les joueuses nous demandent d'aller acheter des fruits à l'épicerie, d'aller voir l'église Notre-Dame dans le Vieux-Montréal, ou encore d'aller magasiner... »

Poursuite en patin à roulettes

Sans être (trop) groupie, pourrait-on avoir des noms ? « Quelques-unes vont au Loblaw's, d'autres au Buena Notte ou encore aux Cours Mont-Royal, énumère le chauffeur. Je leur parle aussi des Ailes de la Mode, je leur dis que ça vient d'ouvrir et que c'est pour les jeunes, pas vrai ? Quoi qu'il en soit, elles sortent beaucoup moins que les hommes. Elles sont, par contre, plus courtoises, ce qui fait qu'on les aime bien. »

C'est alors au tour d'Emmanuelle Gagliardi — une autre joueuse suisse — de demander une voiture pour aller au club du Sanctuaire, où elle pourra recevoir des soins de beauté. N'a-t-elle pas de garde du corps ? « Non, c'est nous qui devons assurer la sécurité des joueuses, répond M. Monette. Nous verrouillons les portes et nous gardons l'œil ouvert. Un homme a déjà suivi la voiture d'Anna Kournikova du stade au centre-ville... en patin à roulettes ! »

La « diva » — c'est ainsi que M. Monette appelle la joueuse russe — a d'ailleurs droit à un chauffeur privé. « Il est là-bas, dans le coin, avec le chauffeur de Jennifer Capriati », note-t-il en montrant deux hommes assis dans la salle des bénévoles. Mais Anna n'est-elle pas partie ? « Si elle est toujours là, c'est à ses frais, et sans chauffeur. De toute façon, les joueuses sont généralement tranquilles à Montréal. Il est rare qu'on les reconnaisse ou qu'on les importune... Il n'y a que quelques curieux qui s'étirent le cou pour voir qui est dans la voiture, quand on est arrêtés par les bouchons. Vous devriez voir ça, c'est vraiment comique ! »

PARIZEAU

Suite de la page A1

M. Parizeau estime que l'accord comporte « beaucoup de bonnes choses », mais il y voit une « tutelle fédérale » qui permettrait à Ottawa d'imposer certaines de ses lois dans des compétences partagées, comme l'environnement. Il réfute les références faites dans le document de 80 pages à la Constitution de 1982 que le Québec n'a pas reconnue, rappelle-t-il. « Il ne faut pas commencer à l'aborder par la porte d'en arrière », insiste M. Parizeau.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre ne croit pas que l'intégrité du territoire québécois soit menacée par l'entente actuelle, même si des assurances juridiques « plus poussées » seraient souhaitables, ajoute-t-il.

En revanche, M. Parizeau n'a pas du tout aimé d'être entraîné par le député Lebel dans une dénonciation du gouvernement Landry, au cours de cette affaire. « Soyons donc sérieux, a lancé M. Parizeau. Je travaille avec M. Landry sur une foule de choses. Pensez-vous que je vais me servir d'une histoire comme celle-là pour attaquer le premier ministre du Québec ? »

M. Parizeau a reproché au député de Chambly des agissements qui représentent, selon lui, « la po-

litique dans ce qu'elle a de plus détestable ».

À une question posée par un journaliste anglophone sur l'intolérance qui semble percer dans l'affaire Lebel, M. Parizeau a répondu : « Des *rednecks*, il y en a partout, et on ne définit pas une société à partir de ses *rednecks*. »

Lebel quitte le Bloc

Le député fédéral de Chambly, Ghislain Lebel, s'expliquait mal en fin de journée les propos de M. Parizeau. « Moi, je me bats là-dedans pour mon peuple, M. Duceppe se bat là-dedans pour sa job. » Il avait annoncé plus tôt qu'il quittait le Bloc québécois. Il siègera comme député indépendant à la reprise des travaux parlementaires à Ottawa.

L'ex-député du Bloc a expliqué que le lien de confiance était rompu. M. Lebel se dit incapable de se plier à deux des trois conditions posées par le chef du Bloc, Gilles Duceppe, pour réintégrer son poste. « Ces conditions sont inacceptables pour l'homme de conviction que je suis », a-t-il déclaré, en compagnie de sa femme et de ses deux filles.

Pour regagner ses fonctions de critique en matière de travaux publics, M. Lebel devait s'excuser au-

près de Bernard Landry et de son gouvernement pour avoir tenu des propos très durs à leur endroit, ainsi que s'engager à « utiliser les forums existants au sein du parti et de l'aile parlementaire » pour faire valoir ses opinions sur l'entente de principe avec les communautés inuites.

Quant à la troisième condition, qui était de s'excuser auprès de M. Duceppe pour les attaques faites à son endroit, M. Lebel s'y est plié et a dit regretter sincèrement le fait d'avoir traité le chef du Bloc « d'ancien marxiste-léniniste recyclé dans le néo-souverainisme ».

M. Lebel s'est par ailleurs montré très critique à l'égard de Bernard Landry ainsi que sur la façon dont il dirige ses troupes. « Je suis convaincu qu'on fait taire les souverainistes sincères, a affirmé le député de Chambly. La démocratie est en péril au Québec ! »

Réactions au Bloc

En après-midi, le Bloc québécois a déploré le départ de Ghislain Lebel. La direction du caucus estime que Gilles Duceppe a tout fait pour le réintégrer dans le parti. « Les conditions présentées à Ghislain Lebel lors de sa rencontre avec le chef étaient acceptables, a déclaré

la présidente du caucus du Bloc, Monique Guay. Malheureusement, Ghislain en est arrivé à des conclusions différentes et nous respectons sa décision. »

Trente-deux des 33 députés joints ont approuvé la position de la direction du parti. Seule Pierrette Venne, députée de la circonscription de Saint-Bruno—Saint-Hubert, est restée dissidente. « Je ne comprends pas que les autres députés acceptent de se laisser baïllonner ainsi, a-t-elle expliqué en entrevue téléphonique. Rien ne va m'empêcher de m'exprimer librement ! »

Landry soulagé

De son côté, visiblement soulagé des déclarations de M. Parizeau au sujet du député Lebel, le premier ministre Bernard Landry a tranché la question en disant qu'il ne voulait plus entendre parler. Il est revenu sur l'entente avec les Innus pour souligner qu'elle était perfectible et que le gouvernement avait deux ans devant lui avant d'en arriver à un tout premier traité innu. « Dans ce dossier, il n'y a eu aucune faute ni d'un côté ni de l'autre, sauf ceux qui commettent des excès de langage et ils seront jugés pour ça », a-t-il conclu.

MENACES

Suite de la page A1

Abu Hamza al-Masri, l'imam de la mosquée de Finsbury Park, dans le nord de Londres, était présent à la réunion. L'air terrifiant avec ses crochets et son oeil de verre — il dit avoir perdu ses deux mains et son oeil en combattant contre les troupes soviétiques en Afghanistan —, celui que l'on surnomme le « Serpent de la Tamise » fait présentement l'objet d'une enquête du FBI, qui le soupçonne d'avoir tenté de recruter de jeunes musulmans américains dans une cellule d'Al-Qaeda à Seattle.

L'imam d'origine égyptienne est accusé par le gouvernement du Yémen, qui réclame son extradition, d'avoir organisé une série d'atten-

tats terroristes. Et on ne compte plus le nombre de terroristes, suspects ou inculpés, qui sont passés par la mosquée de Finsbury Park. Parmi eux, Ahmed Ressay, ce Montréalais d'origine algérienne accusé d'avoir voulu faire sauter l'aéroport de Los Angeles, à la veille de l'an 2000. M. Ressay faisait partie d'un réseau inspiré par une fatwa prononcée par Abu Hamza.

Mohamed al-Masari, leader de l'opposition en Arabie Saoudite exilé à Londres, prenait aussi part à la réunion, ainsi que Yasser al-Siri, un dissident égyptien relâché de prison le mois dernier après l'abandon des mesures d'extradition aux États-Unis qui pesaient sur lui. Les

autorités américaines l'accusent d'avoir envoyé de l'argent aux talibans. M. al-Siri est aussi soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'assassinat du chef afghan de l'Alliance du Nord, Ahmed Shah Massoud, perpétré deux jours avant les attentats du 11 septembre. De plus, l'homme a été condamné à mort en son absence en Égypte, où il est accusé d'avoir tenté d'assassiner un ancien premier ministre.

Le cheikh Omar Bakri Mohamed est, quant à lui, surtout réputé pour ses déclarations incendiaires. Il a dit souhaiter la conversion de la Grande-Bretagne en État islamique et voir flotter le drapeau de l'Islam sur Downing Street. Il a décrit Oussama ben Laden comme un

héros et s'est réjoui des attaques du 11 septembre, qu'il qualifiait encore hier de « réponse directe aux politiques américaines dans le monde musulman ». Il s'est jadis vanté d'avoir recruté des combattants, qu'il aurait envoyés en Afghanistan, en Tchétchénie, en Palestine et au Cachemire.

Hier, les représentants officiels de la communauté musulmane en Grande-Bretagne ont souligné que, bien que la grande majorité des musulmans soient opposés à la guerre en Irak, le cheikh Mohammed et ses acolytes ne forment qu'une infime minorité d'intégristes, pas du tout représentative des 1,8 million de musulmans pacifiques établis au pays.

ACTUALITÉS

Ménard juge impardonnable le geste d'« orgueil » du juge Boilard

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le ministre Serge Ménard n'a pas ménagé ses mots à l'endroit du juge Jean-Guy Boilard, qui a décidé de se retirer en plein milieu du procès de 17 accusés reliés aux Hells Angels, et sa prise de position risque d'entraîner de houleux débats. Pour lui, c'est l'ego du juge Boilard qui l'a emporté.

Alors qu'il était interrogé par un journaliste de CKAC mercredi à Rivière-du-Loup à titre de ministre des Transports, il a déclaré que c'était un immense acte d'orgueil que le juge Boilard avait fait et qu'il jugeait cela impardonnable.

M. Ménard, qui a été ministre de la Justice et de la Sécurité publique lors de la longue enquête policière qui a conduit à l'opération Printemps 2001, a lancé en colère : « Qui

pouvait prévoir qu'un homme qui a tant blâmé d'autres avocats devant lui, se retire au moindre blâme qui lui est fait. Ça démontre, et ça je le savais, qu'il est un grand orgueilleux. L'expression qui me vient et qui s'applique parfaitement : après moi le déluge.

« On avait à peu près tout prévu, a-t-il ajouté, tout préparé avec un soin minutieux, des efforts de formation, de travail, contacts continus avec les avocats, de la patience. Tout avait été prévu, sauf une affaire comme celle-là. »

Si cette déclaration imprévue a fait sortir de leurs gonds le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, et le porte-parole libéral en matière de justice, Jacques Dupuis, elle a fait plaisir à un important groupe d'avocats.

Des avocats qui ont renseigné *La Presse* au cours des derniers jours sur les discussions entre la Couronne et la défense relativement à des ententes à l'amiable avec tous les accusés ont déclaré que « le ministre Ménard

avait dit tout haut ce que tous pensent tout bas ».

L'un d'eux a ajouté, tout en déplorant la sortie du député Dupuis, que Serge Ménard connaît très bien le juge Boilard pour avoir été associé avec lui à deux reprises dans des bureaux d'avocats.

En réaction à la virulente sortie du ministre Ménard, le chef de l'ADQ a dit : « Des déclarations comme celle-là ne peuvent pas rester lettre morte. Si l'on commence à voir l'ensemble politique qui commence à commenter le judiciaire, on n'est pas sorti de l'auberge. »

De son côté, le député Dupuis, un ancien procureur de la Couronne, a répondu à la déclaration du ministre de cette façon : « D'abord ça m'est apparu comme une attaque personnelle. D'autre part, en tant qu'ancien ministre de la Justice, M. Ménard ne peut pas ignorer la séparation des pouvoirs entre la politique et le judiciaire, c'est une ligne qu'on ne peut pas franchir. C'est clair dans mon esprit que c'est une conduite, une déclaration, qui doit être sanctionnée. »



Photothèque La Presse ©

Le ministre Serge Ménard

Course de série Cart : Montréal contrevient à son propre plan d'urbanisme

Pierre Bourque rêvait de multiplier les courses automobiles dans l'île Notre-Dame

BRUNO BISSON

L'ADMINISTRATION de l'ex-maire de Montréal, Pierre Bourque, voulait multiplier les courses automobiles dans l'île Notre-Dame et avait mandaté expressément la Société du parc des Îles (SPI) pour lui trouver des promoteurs sans l'accord du conseil municipal, sans aucun débat public, et en contravention du Plan directeur du parc, en vigueur depuis près de 10 ans.

Ce mandat confié à la SPI en janvier 2001 par l'ancien comité exécutif municipal est toujours valide, et toute information le concernant est gardée rigoureusement secrète même si le promoteur du Grand Prix de Formule 1, Normand Legault, a rejeté la proposition pressante de l'administration Bourque d'organiser cinq ou six courses par année, « parce que ce n'aurait pas été rentable ».

Dans une entrevue à *La Presse*, hier, M. Legault n'a eu aucune réticence à livrer tous les détails de ces ententes conclues il y a un an avec la Ville, via la SPI, pour l'organisation du Grand Prix de Formule 1 du Canada et d'une nouvelle course de la série Cart, qui se tiendra au circuit Gilles-Villeneuve durant le week-end du 23 au 25 août. Il s'est même dit étonné d'apprendre que ces ententes sont tenues jalousement secrètes par la Ville et la Société du parc des Îles, qui sont des organismes publics. Il était convaincu qu'elles étaient publiques. Il n'a jamais demandé qu'elles ne le soient pas.

La Presse a ainsi appris que M. Legault s'est simplement prévalu d'une option de renouvellement de cinq ans, prolongeant son bail pour l'organisation de la course de Formule 1 jusqu'en 2006. Quant à la course de série Cart, elle fait l'objet d'une entente depuis juin 2001, dont les termes sont exactement les mêmes que pour le bail de Formule 1. Cette seconde entente autorise M. Legault à tenir la course de Cart en septembre de chaque année jusqu'en 2006, à l'exception de cette année, où la course a lieu en août pour des raisons techniques.

Le silence complet dans lequel s'emmurent les gestionnaires de la SPI trouve paradoxalement écho à la Ville. Le responsable du dossier au comité exécutif, Cosmo Maciocia, a affirmé hier qu'il n'est « absolument pas question » de déposer au conseil municipal le bail signé par M. Legault et la SPI.

La prochaine assemblée du conseil, lundi, sera marquée par la présence de plusieurs groupes écologistes de Montréal qui dénoncent la culture du secret entourant la tenue de ces événements dans un parc public.

Pour Robert Perreault, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Montréal, le parc des Îles devient la proie de revendications de plus en plus nombreuses de la part de promoteurs privés ou publics, dont les projets menacent directement la vocation publique de ces îles créées pour l'Expo 67.

Loto-Québec affirmait récemment vouloir déménager le Casino



Photothèque La Presse ©

Après la Formule 1 plus tôt cet été, le circuit Gilles-Villeneuve accueillera une nouvelle course de la série Cart durant le week-end du 23 au 25 août.

de l'île Notre-Dame parce qu'il lui est impossible de construire un hôtel dans le parc Jean-Drapeau. En vendant La Ronde à un concessionnaire privé, l'ancienne administration de Pierre Bourque a refusé de fermer définitivement la porte à un tel projet dans l'île Sainte-Hélène.

Quant à la tenue possible de nombreuses courses automobiles sur le circuit Gilles-Villeneuve, elle serait probablement illégale si des organisations écologistes avaient les moyens de financer une demande d'injonction contre la Ville de Montréal et la SPI, a estimé M. Perreault, en accusant l'administration de l'ex-maire Pierre Bourque d'avoir créé une « situation intolérable dans un des plus beaux parcs de la ville », et en reprochant à la nouvelle administration de Gérard Tremblay de « laisser faire » la SPI.

La tenue de deux courses sur le circuit Gilles-Villeneuve au cours d'une même année ne sera pas une première, a rappelé M. Legault. Au début des années 1990, il a lui-même organisé, en plus de son Grand Prix de F1, une étape du championnat de la série « Sport prototypes », dont fait partie la légendaire épreuve des 24 heures du Mans (France). L'événement fut un flop, dit le promoteur.

Quelques années plus tard, l'administration du maire Jean Doré adoptait, dans la foulée de son plan d'urbanisme, un plan directeur du

parc des Îles qui prévoyait qu'on ne pouvait y organiser qu'une seule course automobile par année, soit le Grand Prix de Formule 1. En 1996, la Ville de Montréal, l'organisation de M. Legault et la SPI signaient un bail de cinq ans, expirant en décembre 2001, et le conseil municipal adoptait, dans la division, une résolution mandant la SPI à gérer ce bail et à renégocier ses termes, au besoin, avec M. Legault. Ce fut la dernière fois que le conseil municipal fut appelé à se prononcer sur quoi que ce soit relativement aux courses automobiles dans le parc des Îles.

Car en décembre 1998, la SPI déposait un plan triennal « faisant part à l'administration municipale de son intention de procéder à la transformation progressive du parc des Îles de Montréal en un pôle récréotouristique de classe internationale ».

Et en janvier 2001, sans que le conseil municipal en soit informé, l'ex-maire Pierre Bourque mandait la SPI pour « convenir d'un nouveau partenariat avec Grand Prix F1 du Canada Inc. ayant pour objectif le développement d'un calendrier optimal d'utilisation du circuit Gilles-Villeneuve ainsi que des installations et équipements connexes ».

C'est à la même époque, a expliqué M. Legault, qu'il a été senti par la Ville et par la SPI pour

prendre la direction de cinq à six événements, notamment une course de bolides sur piste de glace qui aurait dû avoir lieu pour la première fois durant la fête des Neiges, l'hiver dernier. « J'ai refusé, a expliqué le promoteur, en leur expliquant que ce ne serait jamais rentable. Les coûts d'exploitation pour une seule course sur le circuit Gilles-Villeneuve sont extrêmement élevés, en raison des échéances pour le montage et le démantèlement des installations temporaires, comme les gradins. »

En 2002, précise le promoteur, les installations temporaires du Grand prix sont restées en place et elles serviront pour la tenue de la première course de série Cart, parce que la fin de la période de 30 jours suivant la course de Formule 1 coïncidait, à quelques jours près, avec le début de la période autorisée de 45 jours avant la série Cart, pendant laquelle on peut procéder aux installations. Il n'en sera pas de même l'an prochain, assure-t-il. La course de Formule 1 aura lieu le deuxième dimanche de juin, comme d'habitude, tandis que la course de série Cart se tiendra le 7 septembre, durant la fin de semaine de la fête du Travail. Entre les deux, les gradins et les autres équipements seront démontés.

La Société du parc Jean-Drapeau est une société paramunicipale, qui ne se rapporte qu'au comité exécutif de la Ville de Montréal.

La SQ attendra la version de l'agresseur de Boucher avant d'aller plus loin

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

MÊME SI l'homme qui aurait voulu agresser Maurice Boucher, Gary Brent Huska, prend du mieux à l'hôpital du Sacré-Coeur, les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec n'ont pas encore été autorisés à le rencontrer pour connaître sa version des faits.

Pendant que Huska, 36 ans, demeure à l'hôpital, tous les prisonniers qui se trouvaient dans la salle communautaire de l'Unité spéciale de détention (USD) au moment de l'attentat auraient été confinés dans leur cellule afin qu'ils ne puissent se parler. Après l'incident, Boucher aurait téléphoné à sa conjointe pour lui dire de ne pas s'inquiéter si les médias parlaient de lui.

Tout ce qui s'est passé mardi soir lors de l'attaque a été enregistré par des caméras de surveillance et la SQ a visionné les cassettes, mais les policiers attendent de rencontrer le blessé avant d'aller voir un substitut du procureur général, qui devra décider quelles sont les accusations à porter.

Le leader des Hells Angels est gardé à l'USD du complexe pénitentiaire de Sainte-Anne-des-Plaines avec d'autres condamnés qui sont identifiés comme dangereux. Lorsque l'incident s'est produit, il était avec des codétenus dans une salle communautaire et ceux-ci auraient voulu prendre sa défense.

Le président du syndicat des agents de la paix des Services correctionnels canadiens, Sylvain Martel, croit que la présence de Boucher à l'USD représente un danger potentiel pour ses membres, notamment à cause de sa popularité. Il déplore le fait que les autorités aient décidé de l'envoyer à cet endroit sans en aviser le syndicat.

La direction des services correctionnels a envoyé Boucher en isolement 20 heures sur 24 effectivement parce qu'il devenait trop influent auprès des autres détenus, et c'est justement parce qu'ils auraient voulu l'impressionner que quatre ou cinq individus se seraient portés à sa défense.

Selon M. Martel, il faut isoler complètement Boucher. « L'une des solutions les plus simples, indique-t-il, serait probablement d'utiliser le même système qu'au provincial avec la prison Tanguay, en lui réservant une aile ou encore en le transférant dans un établissement à l'extérieur du Québec comme à Prince-Albert, en Saskatchewan. »

Par ailleurs, mercredi après-midi, le Bandidos Michel Bertrand, incarcéré à l'Institut Archambault, qui fait aussi partie du complexe de Sainte-Anne-des-Plaines, a été battu par des codétenus. Souffrant de graves blessures à la tête, il a été transporté à la Cité de la Santé. Selon la SQ, il refuse de porter plainte contre ses agresseurs. Il avait fait parler de lui quand il avait voulu acheter un local dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, en plein coeur du territoire des Hells, pour le transformer en bunker.

Le gouvernement est en retard sur les électeurs, selon Mario Dumont

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Mario Dumont ne croit pas que le Québec soit à réinventer, contrairement à son adversaire libéral, Jean Charest. En fait, le chef de l'ADQ se rit des repositionnements politiques qu'effectuent en ce moment PQ et PLQ. Il croit que l'électorat québécois est plus avancé que le gouvernement.

« Le Québec nouveau est déjà là. Le monde est rendu bien plus loin que le gouvernement. C'est le gouvernement qui est en

arrière », a déclaré M. Dumont lors de la prestation de serment de la nouvelle députée de Berthier, Marie Grégoire, à l'Assemblée nationale.

« C'est quoi, un repositionnement ? » a-t-il demandé aux militants adéquistes présents au Salon rouge en se moquant de ses adversaires. L'Action démocratique, soutient-il, continue sa route, tout simplement. Pas question de changer idées et valeurs avec le vent qui tourne.

Pas question non plus, ajoute M. Dumont, d'être à la merci des sondages, même si l'ADQ les lit comme tout le monde. « Les idées qu'on met de l'avant ont été testées par l'électorat. On a une idée beaucoup plus précise que nos adversaires de là où on veut amener le Québec. »

De plus en plus disposé à prendre le pouvoir, selon son chef, l'ADQ donnerait aux Québécois un gouvernement moderne, « qui ne s'enferme pas dans les systèmes du passé ». Le chef adéquiste dit d'ailleurs travailler à réunir une équipe forte, capable d'assumer le pouvoir. « On en a un échantillon convaincant à l'Assemblée nationale. »

Mario Dumont admet toutefois que sa formation politique n'a pas le droit de décevoir. Le chef autrefois solitaire, qui a vu ses troupes parlementaires quintupler en six mois grâce aux dernières élections complémentaires, compte être à la hauteur d'un électorat en quête de changement, à la tête d'un parti politique qui va « se réapproprier la machine ».

Aux yeux de Marie Grégoire, la candidate

vedette adéquate qui a battu l'ancien ministre péquiste David Levine dans Berthier, cet engagement est synonyme de respect des électeurs. « Cela veut dire : simplifier la vie des gens dans leur quotidien », a-t-elle affirmé.

Infirmière et femme d'affaires, la nouvelle députée de Joliette, Sylvie Lespérance, définit, quant à elle, l'intelligence adéquate comme le « gros bon sens d'une bonne mère de famille ».

Enfin, François Gaudreau, un entrepreneur qui a surpris tout le monde en battant le PLQ dans Vimont le 17 juin, croit que la vie politique québécoise entend un tournant historique où l'ADQ fera « la différence ».

Plus d'autonomie financière pour les Premières Nations

SANDRA CORDON
Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a dévoilé hier un avant-projet de loi visant à donner aux Premières Nations une plus grande autonomie financière.

Ce projet de loi prévoit le transfert des pouvoirs financiers à quatre nouvelles institutions.

La Commission des finances permettra aux Premières Nations de lever collectivement des capitaux privés à long terme, à des taux préférentiels, pour les routes, les réseaux d'eau, les égouts et autres projets d'infrastructure.

Le Conseil de gestion financière apportera son soutien pour renforcer les capacités des Premières Nations en matière de gestion financière et de méthodes comptables. En vertu de la nouvelle administration financière, les bandes admissibles pourront emprunter collectivement de l'argent sur les marchés financiers nationaux et internationaux, appuyés par leurs propres taxes, les revenus provenant de leurs ressources et, à l'avenir, les transferts d'Ottawa.

La législation prévoit également un Institut de la statistique et une Commission de la fiscalité.

« Il s'agit d'un moment historique dans notre relation avec le Canada », a déclaré Manny Jules, président de la Commission consultative de la fiscalité indienne. « Nos institutions ont été abolies par des mesures législatives, et nous travaillons maintenant ensemble à les rétablir par voie législative. »

« Les Premières Nations ont besoin d'une capacité fiscale et d'instruments financiers plus efficaces et mieux définis », a indiqué le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Robert Nault. « Elles doivent détenir des pouvoirs dont chaque ordre de gouvernement au Canada dispose déjà (...) si elles veulent s'occuper de leurs collectivités et de leur développement économique. »

À l'extérieur de la salle où avait lieu la conférence de presse, le ministre a fait face à des manifestants algonquins de Lac-Barrière, au nord d'Ottawa, qui se sont plaints d'avoir des conditions de vie semblables à celles du tiers-monde.

Les changements proposés aideraient les Premières Nations à remédier à cette situation, selon M. Jules. « Nous n'avons pas nos propres institutions publiques comme en ont tous les autres gouvernements. »

Environ 40 bandes possèdent déjà 10 millions de dollars dans un fonds de placement collectif qui servirait de point de départ à la Commission des finances.

De plus, environ 90 bandes recueillent annuellement 40 millions en impôts fonciers. Cette somme pourrait être utilisée pour émettre des obligations afin de recueillir plus d'argent pour certaines améliorations locales.

Le ministre Nault promet que les provinces et les marchés financiers seront consultés au cours des prochaines semaines, mais il espère que le projet de loi sera déposé aux Communes à l'automne.

Québec réclame 215 millions pour la main-d'oeuvre

Presse Canadienne

QUÉBEC — Québec compte renouveler l'entente Ottawa-Québec sur la main-d'oeuvre en réclamant 215 millions supplémentaires au gouvernement fédéral. Cela lui permettrait d'être le seul gestionnaire des programmes d'emploi et d'insertion destinés aux moins de 30 ans, aux handicapés et aux travailleurs âgés.

« Actuellement, le gouvernement fédéral met 70 millions dans ses stratégies jeunesse et, si on calcule tous les chevauchements et les doublages, il y a 215 millions qui pourraient être gérés par le gouvernement provincial dans le cadre de cette entente », estime la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais.



Photo PC ©

Le ministre de la Capitale nationale, Rosaire Bertrand, les premiers ministres du Québec et du Nouveau Brunswick, Bernard Landry et Bernard Lord, et le ministre du Tourisme du Nouveau-Brunswick, Paul Robichaud, dévoilent une plaque commémorative au pied du monument *Vers la lumière* à Québec.

Québec consacre une promenade et un monument aux Acadiens

Ottawa accorde 10 millions pour le 400^e anniversaire de l'Acadie

d'après la Presse Canadienne

QUÉBEC — À l'occasion de la Fête nationale des Acadiens, le 15 août, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, et celui du Québec, Bernard Landry, ont inauguré hier la promenade des Acadiens et un monument dans la Vieille Capitale.

Le monument, intitulé *Vers la lumière*, représente un phare stylisé aux couleurs du drapeau acadien : bleu, blanc et rouge, avec une étoile jaune. Il est situé à proximité de la place de l'Amérique française, derrière l'Assemblée nationale.

L'oeuvre, conçue par l'architecte Jean Jobin, ne passe pas inaperçue, du haut de ses 7,5 mètres.

Le premier ministre Bernard Landry, lui-même de lointaine ascendance acadienne, a rappelé que plus d'un million de Québécois avaient des racines acadiennes. Plusieurs noms de famille le rappellent : Cormier, Leblanc, Arseneau, Légère, Landry, Melançon, Thériault...

« Depuis Samuel de Champlain, Acadiens et Québécois ont toujours été associés dans les grandes étapes de l'histoire.

Depuis 40 ans, nos communautés ont su reprendre leurs destins en main et s'affirmer comme des sociétés contemporaines parmi les plus dynamiques », a dit M. Landry.

Quant au premier ministre Bernard Lord, il a rappelé les efforts de son gouvernement pour la promotion des Acadiens au Nouveau-Brunswick. Il a vanté la force des institutions et des écoles acadiennes au Nouveau-Brunswick et a rappelé que la ville de Moncton est devenue officiellement bilingue depuis quelques jours.

Cadeau de 10 millions pour le 400^e anniversaire

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a finalement acquiescé aux demandes des organismes acadiens en accordant 10 millions de dollars pour les fêtes entourant le 400^e anniversaire de l'Acadie.

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, et le ministre fédéral des Pêches, l'Acadien Robert Thibault, l'ont confirmé hier à Caraquet.

M^{me} Copps avait également un message pour les organismes acadiens qui ont

ardemment réclamé un financement fédéral pour les célébrations de 2004 au cours des derniers mois. « Ce n'est pas l'argent qui crée le sentiment d'appartenance. C'est ce qui vient du coeur », a-t-elle lancé.

Le président de la SAANB, Jean-Guy Rioux, a tenu à réagir aux propos de M^{me} Copps : « Les Acadiens sont fiers, ils sont debout. Lorsque notre peuple demande quelque chose, normalement, c'est justifié. »

Selon M. Rioux, les sommes annoncées hier ne seront probablement pas suffisantes pour couvrir toutes les activités, qui s'étaleront sur 12 mois. Il espère que d'autres ministères fédéraux et provinciaux participeront au financement des activités. « Il reste qu'avec ces sommes-là, on sera en mesure de bâtir nos dossiers et d'aller voir d'autres ministères pour qu'ils participent aussi », a-t-il ajouté.

Durant la conférence de presse, M. Rioux a félicité le ministre des Pêches et des Océans, Robert Thibault, pour les efforts qu'il a déployés au cours des derniers mois dans ce dossier.

Dieppe: la page la plus sanglante de l'histoire militaire canadienne

Pierre Vennat, dont le père, le lieutenant André Vennat, des Fusiliers Mont-Royal, fut tué dès les premières minutes de la bataille, fait partie, à l'invitation du ministère canadien des Anciens combattants, de la délégation canadienne qui part ce soir à destination de Dieppe pour participer à la commémoration du raid sanglant du 19 août 1942.

PIERRE VENNAT

OTTAWA — Une cérémonie cet après-midi, devant le Monument commémoratif aux victimes canadiennes de la guerre, marquera le début d'une semaine de commémoration de la page la plus sanglante de l'histoire militaire canadienne.

Le matin du 19 août 1942, il y aura donc 60 ans lundi, un commando canado-britannique de quelque 5000 hommes, dont 584 des Fusiliers Mont-Royal, tentaient

de débarquer sur la plage de galets de Dieppe, petite cuvette entourée de rochers escarpés, d'où les Allemands les canardèrent à qui mieux mieux.

Soixante ans plus tard, on discute toujours des mérites de cette opération suicide. Ce qui est certain, c'est qu'entre l'aube du 19 août 1942 et l'heure du midi, pas moins de 913 soldats canadiens ont été tués et environ 2000 faits prisonniers, la majeure partie d'entre eux ayant été blessés. Ces prisonniers ne furent libérés qu'au printemps de 1945.

Des 584 francophones membres des Fusiliers Mont-Royal qui s'embarquèrent à New Haven pour Dieppe, la veille du raid, 109 ont trouvé la mort, 105 au champ de bataille et quatre des suites de leurs blessures, et 373 ont été faits prisonniers. De ce nombre, 111

étaient blessés et quatre sont morts en captivité. Des rares qui purent revenir en Angleterre, une cinquantaine étaient blessés.

Quant aux Allemands, ils s'en tirèrent avec seulement 350 hommes perdus — morts, tués et prisonniers confondus. Ils perdirent aussi 48 avions dans la bataille aérienne qui s'engagea au-dessus des combattants.

Il s'agissait du pire massacre de l'histoire militaire canadienne. C'est pourquoi, ce soir, une importante délégation de parlementaires canadiens et de vétérans s'envolera d'Ottawa à bord d'un avion militaire à destination de Dieppe, où on leur réserve, durant les prochains jours, un accueil d'autant plus imposant qu'il s'agit de la dernière commémoration du genre. Deux ministres canadiens, celui de la Défense et celui des Anciens

combattants, un ministre britannique et un ministre français seront présents.

Trois ex-membres des Fusiliers Mont-Royal, survivants du raid et prisonniers des Allemands, Donatien Vaillancourt, Jacques Cinq-Mars et Raymond Geoffron, font partie de la délégation officielle.

La mafia : de la petite bière pour qui a survécu à Dieppe

Véritable légende au sein de la police de Montréal dans les années 60, alors qu'il dirigeait l'escouade de nuit, c'est de sa participation au raid de Dieppe que Jacques Cinq-Mars est le plus fier. M. Cinq-Mars, rencontré par *La Presse* à son domicile de Laval il y a quelques jours, est maintenant âgé de 82 ans. Il a été blessé 16 fois en quelques heures durant ce raid meurtrier : deux balles dans la peau et pas moins de 14 éclats de mortier.

Ayant de plus survécu à la « marche de la mort », après que les nazis l'eurent sorti de son camp de travail en Pologne, au début de 1945, et obligé à marcher dans la neige pendant 33 jours au milieu de l'armée allemande en déroute et d'une mer de cadavres, M. Cinq-Mars nous a confié que les dangers qu'il a affrontés comme policier pendant 34 ans dans son combat contre la pègre montréalaise, « c'est de la petite bière à côté de Dieppe ».

Quant à Donatien Vaillancourt, qui fit une longue carrière d'enseignant après son retour de la guerre, c'est à sa demeure de Repentigny que *La Presse* l'a rencontré. M. Vaillancourt, qui lui aussi fit la marche de la mort avant d'être libéré par les Russes, fut le dernier ex-prisonnier canadien à être rapatrié au pays, en 1946. Il a maintenant 85 ans.

La santé des consommateurs n'est pas menacée, selon Santé Canada

L'analyse de la cire d'enrobage prendra encore plusieurs semaines

FRANÇOIS BERGER

Le ministère de la Santé du Canada mettra encore des semaines à analyser la toxicité de la cire servant à enrober les fruits et légumes, a indiqué hier à Ottawa John Salminen, chef de l'évaluation des produits chimiques entrant dans les aliments.

En attendant, Santé Canada considère que la cire d'enrobage, qui contient un solvant au potentiel cancérigène, ne présente pas de danger pour la santé des consommateurs. Ce solvant, la morpholine, dont l'interdiction est conseillée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), se retrouve dans l'ensemble des cires appliquées sur la surface des fruits et légumes, y compris 95 % des pommes, mais sa présence y est minime, selon les autorités sanitaires. Il n'en reste que des « traces » sur les fruits ou légumes, a dit M. Salminen.

La morpholine est une substance volatile qui s'évapore en grande partie après l'application de la cire sur les aliments, mais il en reste tout de même des résidus, a affirmé M. Salminen en expliquant que les experts de Santé Canada doivent justement déterminer la quantité de ces résidus et le degré d'exposition des consommateurs. Le Ministère a été avisé de la présence de morpholine dans les cires dès le printemps dernier.

Au contact du nitrate (une substance omniprésente dans l'environnement, dont l'eau potable, et utilisée notamment dans les engrais), la morpholine se transforme en nitrosomorpholine, un agent hautement cancérigène et qui provoque des mutations génétiques, a montré une étude de l'OMS ayant observé le développement de tumeurs dans le foie et les poumons chez des animaux de laboratoire exposés à ce composé.

Si l'analyse scientifique détaillée de la présence de morpholine dans les cires d'enrobage devait montrer un risque pour la santé, Santé Canada prendrait rapidement les mesures nécessaires, a assuré M. Salminen.

Le fabricant américain de la cire la plus controversée et la plus répandue chez les pomiculteurs (Fresh-Cote 214), FMC Technologies, de Chicago, a laissé savoir hier qu'il n'est pas question qu'il retire son produit du marché. « Nous attendons la publication du rapport scientifique des experts canadiens », a dit John Greschuk, de FMC Technologies. Par contre, le distributeur du produit au Canada, Holbec Inc., de Saint-Paul D'Abotsford, a décidé de suspendre les ventes pour le moment.

Les principales chaînes d'alimentation, dont Loblaw-Provigo, Sobeys-IGA et Métro-Richelieu, attendent l'avis final de Santé Canada avant de modifier quoi que de soit à la mise en marché des fruits et légumes. S'il y avait rappel, la réaction serait « immédiate », a dit hier Sylvie Cloutier, porte-parole du Conseil canadien des distributeurs en alimentation, qui représente les grandes chaînes d'épicerie.

Les pomiculteurs en attente

L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes s'est pour sa part réjouie que Santé Canada rassure les consommateurs, pour le moment.

La Fédération des producteurs de pommes du Québec attend avec impatience le verdict des experts canadiens, à quelques semaines de la récolte saisonnière.

Chez les producteurs québécois de légumes, la Fédération des maraîchers a indiqué, hier, que très peu de cultivateurs cirent leurs produits destinés au marché local. Il y a une cire pour les marchés d'exportation, car les légumes conservent ainsi leur fraîcheur plus longtemps, a dit une porte-parole de l'organisme regroupant 330



Photo ROBERT SKINNER, photothèque La Presse ©

Les producteurs québécois de légumes se veulent rassurants pour les consommateurs d'ici. La Fédération des maraîchers a indiqué hier que très peu de cultivateurs cirent leurs produits destinés au marché local. Il y a une cire pour les marchés d'exportation, car les légumes conservent ainsi leur fraîcheur plus longtemps, a dit une porte-parole de l'organisme regroupant 330 des 1200 maraîchers du Québec.

de 1200 maraîchers du Québec. La cire la plus utilisée pour les légumes québécois, la Tri-Wax, ne contient pas de morpholine, a assuré hier son fabricant texan.

D'autre part, les 650 cultivateurs québécois de produits dits biologiques, qui n'utilisent aucun produit chimique, s'attendent à une augmentation continue de leurs ventes, qui accaparent actuellement 2 % du marché. En deux ans,

le nombre de membres de la Fédération d'agriculture biologique, affiliée depuis peu à l'Union des producteurs agricoles (UPA), a doublé pour atteindre 200. En 2003, l'organisme devrait compter 300 membres, a dit hier sa directrice, Lucie Gionet. Sans se réjouir des malheurs des agriculteurs utilisant les cires d'enrobage, la Fédération d'agriculture biologique a souligné hier que ses membres n'utilisent pas ces cires.

Une présence cancérigène difficile à prouver

JUDITH LACHAPPELLE

LA CIRE DONT sont enduits certains fruits et légumes contient parfois de la morpholine, une substance chimique utilisée comme fongicide après la récolte. Bien que la morpholine soit considérée comme toxique, elle n'est pas reconnue comme étant cancérigène. Par contre, la nitrosomorpholine, l'un de ses dérivés, est cancérigène. Mais est-ce qu'on retrouve la nitrosomorpholine dans nos aliments ? Difficile à dire.

L'Organisation mondiale de la santé conclut que la morpholine « ne représente pas de risque toxique pour les humains aux niveaux d'exposition usuels, mais sa conversion potentielle en son composé cancérigène « nitrosomorpholine » devrait être notée ». En ce sens, l'exposition de l'humain à la morpholine devrait être évitée, dit l'OMS.

Sauf que la morpholine est utilisée à grande échelle, depuis la fabrication d'insecticides et herbicides à celle d'anesthésiques et d'antiseptiques. On l'utilise même dans l'industrie des pâtes et papiers pour aider à la conservation du papier !

Mais si l'utilisation de la morpholine est courante, la présence de son dérivé cancérigène, la nitrosomorpholine, semble plus rare. Du moins sur les pommes.

Une étude non concluante

Une étude publiée en 1987 par des chercheurs du Centre de recherche sur les aliments (Agriculture Canada) n'a pu détecter la présence de nitrosomorpholine sur des pommes cirées avec de la cire contenant de la morpholine. Une exposition de la morpholine à une solution semblable aux sucs gastriques de nos estomacs n'a pas non plus significativement conduit à la formation de nitrosomorpholine. Les chercheurs croient que le fruit contient certains inhibiteurs qui empêchent la formation de nitrosomorpholine.

En conclusion, écrivent les chercheurs, « la présence de bas niveaux de morpholine dans ces produits (les pommes cirées) ne semble pas poser un risque significatif pour la santé humaine ».

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à craindre de la morpholine ? Pas nécessairement. Une autre étude menée en 1982 a démontré la présence de traces de nitrosomorpholine dans des produits laitiers emballés dans des contenants cirés avec de la morpholine. La substance n'est donc pas sans danger. Elle n'est d'ailleurs pas autorisée dans la production d'aliments certifiés biologiques.

Découverte d'un nouveau traitement contre le cancer

Agence France-Presse

WASHINGTON — Une équipe de scientifiques américains menant des recherches sur le génome de deux bactéries du sol ont découvert des gènes capables de produire un puissant agent anticancéreux, qui pourrait être utilisé dans de nouveaux médicaments contre la maladie, selon deux articles à paraître vendredi dans la revue *Science*.

« La molécule (issue de ces gènes) est si puissante qu'elle doit être dirigée contre une cible particulière. Grâce à cela, une ou deux molécules suffisent pour tuer la cellule » cancéreuse, s'est enthousiasmé Jon Thorson, l'un des au-

teurs de la découverte à l'Université du Wisconsin, à Madison.

La méthode des chercheurs permet la production d'une substance chimique appelée enediynes, des toxines naturelles produites par certaines bactéries. La structure chimique trop complexe de ces toxines les rendait jusqu'à présent trop difficiles à synthétiser.

La découverte des gènes responsables de la production de ces toxines signifie que les enediynes peuvent désormais être produites en grande quantité et leurs caractéristiques manipulées pour rendre les molécules plus simples d'utilisation comme agents thérapeutiques.

« Nous avons découvert la ma-

nière première génétique pour produire ces molécules », a pour sa part expliqué le Dr Ben Shen.

Ces enediynes sont considérées comme plus de 1000 fois plus puissantes que certains des agents anticancéreux les plus efficaces actuellement sur le marché.

La molécule, une fois synthétisée, « pourrait être amarrée à un anticorps qui la dirigerait alors contre une cellule cancéreuse », selon le Dr Thorson.

Les chercheurs ont travaillé sur deux bactéries trouvées dans le sol en Amérique du Nord et en Chine, aux caractéristiques génétiques similaires, ce qui suggère que les microbes produisant cette classe de toxines sont issus d'un ancêtre commun.

| AUDIENCES DU BAPE |

Les producteurs de porcs s'attendent à des « moments pénibles »

JUDITH LACHAPPELLE

CE N'EST SÛREMENT pas avec un enthousiasme débordant que le président de la Fédération des producteurs de porcs ira aux audiences du BAPE sur la production porcine. Mais au moins, il sera là. « On n'a pas le choix, on doit y être », dit Clément Pouliot.

En fait, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ne force personne à participer aux séances qui auront lieu à l'automne en province, mais la Fédération ne laissera pas passer cette occasion de participer à un débat sur la production porcine. « C'est un exercice qui va nous demander beaucoup d'énergie et de temps. On s'attend à ce que ce soit très médiatisé. On espère en venir à un discours rationnel et serein, où la population va comprendre les contraintes avec lesquelles on vit, et que nous on comprenne mieux la population », a déclaré Clément Pouliot hier, lors d'une rencontre avec *La Presse*.

« Effectivement, il y aura des moments plutôt pénibles. Il y aura toutes sortes d'attaques, mais je pense que c'est une étape à travers laquelle il faut passer. Ce qui se passe au Québec aura des répercussions sur tout le Canada. Les précoc-

cupations sociales qui sont très fortes au Québec vont bientôt l'être ailleurs. On a un devoir, d'une certaine façon, de participer aux audiences. »

Les choses auraient été fort probablement différentes il y a cinq ans, admet Clément Pouliot, à une époque où les producteurs se souciaient moins de cultiver une bonne harmonie avec leurs voisins. Le lien entre producteurs et population doit maintenant être rétabli, dit le président. Pas question de repartir en guerre contre le gouvernement (comme lors du blocage de l'autoroute 20 en 1998) malgré les contraintes environnementales sévères que les producteurs viennent de se faire imposer cet été. Une contestation du nouveau règlement serait mal vue, dit M. Pouliot.

En attendant le début des audiences du BAPE (l'horaire n'a pas été encore établi), la Fédération poursuit sa campagne de promotion auprès des médias et de la population. S'il y a eu des abus dans le passé de la part de producteurs qui se sont peu souciés de l'environnement, Clément Pouliot affirme que les producteurs font leur examen de conscience. « Mais ça n'en prend qu'un par paroisse pour salir la réputation de tout le monde... »

Le zoo de Toronto veut vendre son méthane à la Ville

Presse Canadienne

TORONTO — Le jardin zoologique de Toronto envisage de transformer les 1900 tonnes de matières fécales produites chaque année par les 5000 pensionnaires du zoo en énergie électrique ou calorifique, ont indiqué hier les responsables de l'établissement. « Nous tentons de déterminer si le méthane produit par la décomposition des matières organiques issues des animaux (ainsi que celles produites par les restaurants pour employés et visiteurs) pourra être reconverti en énergie », a indiqué Marg Fleming, responsable horticole du zoo. Le compost produit par les émissions animales piège par accumulation un gaz composé à 65 % de méthane qui peut ensuite être transformé en gaz

naturel, a expliqué la responsable, avant d'ajouter que « l'énergie ainsi reconstituée permettrait de réduire les émissions de gaz organique dans l'air et de participer à la lutte contre la destruction de la couche d'ozone ». La direction doit tenter d'évaluer si l'énergie produite peut également être revendue à la ville. Le zoo de 287 hectares, créé en 1974 et qui reçoit 1,2 million de visiteurs par an, vient de recevoir des autorités locales une somme de 60 000 \$ CAN pour mener une étude de faisabilité du projet avant avril 2003. Les combustibles biologiques issus de matières végétales ou animales, tels que le diester, un bio-carburant, sont largement employés en Europe, mais rarement en Amérique du Nord.

MONDE

L'ordre de publier l'identité des détenus suspendu

Agence France-Presse

WASHINGTON — Une juge qui avait ordonné au début d'août au département américain de la Justice de publier « dans les 15 jours » l'identité de tous les détenus arrêtés dans le cadre de l'enquête sur le 11 septembre, a suspendu sa décision.

La juge Gladys Kessler a, dans un arrêt rendu public par le tribunal fédéral de Washington, justifié cette suspension par la procédure d'appel entamée par le département de la Justice. Le ministre avait également demandé à la juge de surseoir à l'application de sa décision dans l'attente du résultat de l'appel, ce qu'a accepté M^{me} Kessler.

Elle a estimé que la publication des noms des détenus, dont la plupart sont emprisonnés à la base navale de Guantanamo à Cuba, et de leurs avocats, comme elle l'avait exigé le 2 août, rendrait la procédure d'appel « nulle et non avenue ».

L'ordre du juge Kessler du début d'août faisait suite au dépôt d'une plainte contre le département de la Justice par 23 organisations parmi lesquelles l'Union américaine pour la défense des libertés civiles (ACLU), l'Institut arabe-américain, Amnesty internationale, Human Rights Watch, le Comité des reporters pour la liberté de la presse, etc. Les plaignants avaient invoqué la « loi pour la liberté d'information » (Freedom of Information Act).

Le 25 octobre, l'attorney général (ministre de la Justice), John Ashcroft, avait indiqué que « près de 1000 personnes » avaient été arrêtées et détenues dans le cadre de l'enquête sur les attentats, tout en refusant de révéler leur identité.

Au début de novembre, le département de la Justice avait précisé que le nombre exact était de 1182, dont 751 personnes arrêtés pour des violations des lois sur l'immigration. Soixante-quatorze étaient toujours emprisonnées le 13 juin, des centaines ayant été renvoyées entre-temps dans leur pays.

Sur les 74 qui restaient emprisonnées à la mi-juin, une seule a vu son nom rendu public : le Français Zacarias Moussaoui, seul inculpé en relation directe avec les attentats.



Photo Agence France-Presse

Appui à Chavez

Des centaines de partisans du président du Venezuela Hugo Chavez ont protesté, hier à Caracas, contre le refus, mercredi, du Tribunal suprême de justice (TSJ) de juger quatre officiers de haut rang poursuivis pour rébellion militaire lors du coup d'État manqué des 12 et 13 avril derniers. L'Assemblée nationale du Venezuela a commencé, hier, à débattre d'un rapport sur ce putsch et le procureur général, Isaias Rodriguez, a annoncé qu'il fera appel devant la Chambre constitutionnelle de la décision du TSJ.

| DROITS DE L'HOMME |

Washington donne un avertissement à l'Égypte

d'après AFP

WASHINGTON — Les États-Unis ont envoyé, hier, un avertissement ferme à l'Égypte à la suite de la détention d'un militant des droits de l'homme égypto-américain, tout en soulignant qu'il souhaitait maintenir des relations étroites avec cet allié-clé au Proche-Orient.

Le président George W. Bush a décidé de s'opposer à toute aide financière supplémentaire américaine à l'Égypte pour protester contre la peine de sept ans de prison infligée à ce militant, Saad Eddine Ibrahim.

« L'Égypte est un important ami et allié (...) Mais actuellement nous n'envisageons pas (de lui) accorder des fonds supplémentaires allant au-delà de nos engagements de Camp David », a déclaré la porte-parole adjointe de la Maison-Blanche, Claire Buchan, lors d'une tournée du président Bush au mont Rushmore, dans le Dakota du Sud.

La décision américaine apparaît toutefois soigneusement dosée pour constituer un avertissement clair, sans pour autant déstabiliser financièrement un pays qui reste un interlocuteur-clé dans les efforts de paix au Proche-Orient et un maillon

capital dans la lutte contre l'extrémisme islamiste.

Le département d'État américain a laissé entendre que la portée de ce coup de semonce était avant tout politique, la mesure annoncée ne portant que sur d'éventuels fonds supplémentaires, non inscrits au budget.

Les États-Unis n'entendent en effet pas toucher aux quelque 2 milliards d'aide apportée chaque année au titre des engagements découlant des accords de Camp David en 1978, qui avaient abouti à la reconnaissance d'Israël par l'Égypte. Cette aide s'élève à 1,3 milliard d'assistance militaire et 650 millions de soutien économique pour l'année budgétaire en cours. Il s'agit du plus important budget d'aide extérieure américaine, après celui alloué à Israël, qui se monte à quelque 3 milliards de dollars.

Cette décision intervient toutefois alors que le président Mubarak a profité du déblocage par le Congrès de 200 millions destinés à aider Israël à lutter contre le terrorisme, pour demander une augmentation de 150 millions pour son pays.

La position américaine a été annoncée hier au chargé d'affaires égyptien à Washington, qui s'est entretenu avec des responsables de la direction du Proche-Orient du département d'État.

Washington, a déclaré le porte-parole adjoint de ce ministère, Philip Reeker, est « profondément déçu » par la condamnation d'Ibrahim, ajoutant que cela « provoque des inquiétudes quant aux progrès vers davantage de liberté politique en Égypte ». Il a toutefois souligné que l'Égypte restait un « ami très proche, un partenaire stratégique et un allié important » avec qui « les relations restent fortes ».

L'administration américaine est régulièrement critiquée par les associations de défense des droits de l'homme et au Congrès pour fermer les yeux, au nom de l'alliance avec Washington, sur les atteintes aux libertés dans ce pays.

L'Égypte a répondu sèchement à la décision américaine en déclarant, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Ahmed Maher, qu'elle « n'acceptait aucune pression » étrangère.

Ibrahim, figure-clé parmi les militants en faveur de la démocratie et des droits de l'homme, a été condamné en appel le 29 juillet à sept ans de prison pour divers motifs, dont celui de ternir l'image de l'Égypte à l'étranger. Les États-Unis sont déjà intervenus sans succès en sa faveur auprès des autorités égyptiennes.

EXPRESS INTERNATIONAL

Irak | Saddam Hussein candidat

LA PLUS HAUTE instance dirigeante en Irak, le Conseil de commandement de la révolution (CCR), a décidé, hier, de poser la candidature de Saddam Hussein à un nouveau mandat présidentiel de sept ans, lors d'un référendum prévu pour le 15 octobre. Un décret officiel convoquant une réunion extraordinaire du Parlement pour examiner la candidature a immédiatement été publié. Lors du dernier référendum en 1995, Hussein, au pouvoir depuis 1979, avait été « plébiscité » président pour une période de sept ans, renouvelable sans limite, par 99,96 % des Irakiens, selon les résultats officiels. — d'après AFP

Proche-Orient | Trois Palestiniens tués

TROIS PALESTINIENS, dont un garçonnet de 5 ans, ont été tués, hier, dans la bande de Gaza, alors que les discussions entre 13 factions palestiniennes pour dégager un consensus sur une direction unifiée ont échoué à cause du refus du mouvement islamiste Hamas de renoncer aux attaques en Israël. L'État hébreu a annoncé le report d'une rencontre de sécurité avec les Palestiniens pour discuter d'un plan israélien de retrait militaire conditionnel et par étapes des territoires autonomes réoccupés. — d'après AFP

Pakistan | Journée noire

DES MILLIERS de Pakistanais chrétiens ont observé une « journée noire » de deuil en hommage aux victimes d'attentats anti-chrétiens, hier, dans plusieurs villes du pays. Ils ont demandé plus de protection et affirmé payer le prix du ralliement du Pakistan à la coalition antiterroriste. Le ministère pakistanais de l'Intérieur a par ailleurs annoncé que l'arrestation d'un groupe de 15 islamistes était liée à deux attaques meurtrières contre une école et un hôpital chrétiens, la semaine dernière. — d'après AFP

Mexique | Fox proteste

LE PRÉSIDENT du Mexique, Vicente Fox, a annulé la visite qu'il devait effectuer du 26 au 28 août dans quatre villes du Texas, ainsi que dans le ranch de George W. Bush à Crawford, dans le même État. Fox veut protester contre l'exécution, mercredi, de son compatriote Javier Suarez Medina, 33 ans, condamné à mort en 1988 pour le meurtre d'un policier américain en civil lors d'une rafle antidrogue à Dallas. L'exécution s'est déroulée à la prison de Huntsville, qui ne se trouve qu'à une centaine de kilomètres au sud-ouest du ranch présidentiel. — d'après AP et AFP

Six fermiers blancs arrêtés au Zimbabwe

d'après AP et AFP

HARARE — Le Zimbabwe a lancé, hier, les premières procédures judiciaires contre les fermiers blancs qui refusent encore de quitter leur terre une semaine après l'expiration de l'ultimatum que leur avait lancé le gouvernement.

Au moins six fermiers de la province de Matabeleland, dans l'ouest du pays, ont reçu leur lettre de convocation au tribunal, où ils doivent comparaître aujourd'hui pour avoir ignoré l'ordre d'abandonner leurs propriétés avant le 8 août à minuit, selon l'organisme Justice pour l'agriculture, un groupe de pression représentant les fermiers blancs.

Près d'une cinquantaine d'autres fermiers blancs de l'ouest du pays ont été

prévenus qu'ils seraient convoqués bientôt devant la justice pour répondre de charges similaires, selon Jenni Williams, porte-parole du groupe.

Les fermiers qui ont défié l'ordre d'expropriation risquent une peine maximale de deux ans de prison et une amende.

Depuis l'expiration de l'ultimatum lancé à 2900 fermiers, des militants du parti au pouvoir ont fait au moins une dizaine de tentatives pour forcer certains d'entre eux à abandonner leur terre.

Mercredi, une soixantaine de militants armés et d'agriculteurs noirs, auxquels Harare a promis des terres, ont encerclé la ferme Hinde, près de Bindura, à 90 km au nord de Harare. L'exploitation a été assié-gée une journée durant. Les militants ont brisé les vitres et jetés dehors des biens

avant que Terry Hinde, 59 ans, son épouse et leur fils soient autorisés à partir, mercredi soir, à bord d'un camion chargé de leurs biens personnels, a précisé Jenni Williams.

Le gouvernement dément toutefois avoir autorisé de telles expropriations de forces. Le ministre de l'Agriculture, Joseph Made, a même suggéré que les fermiers eux-mêmes avaient organisé les sièges de leurs terres pour s'attirer la sympathie de la communauté internationale.

Le gouvernement de Robert Mugabe a mis en place en février 2000 une réforme agraire visant à redistribuer à des noirs sans terres la quasi-totalité de celles de la minorité blanche du pays qui, 22 ans après l'indépendance, possède encore 70 % des terres les plus fertiles.

REPÈRES/ALLEMAGNE

Les inondations détournent le cours de la campagne électorale

DEBORAH COLE
Agence France-Presse

BERLIN — Les dévastatrices inondations de ces derniers jours en Allemagne fournissent au chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, et à ses partenaires écologistes, une occasion inespérée de stopper leur descente aux enfers dans les sondages pour les législatives du 22 septembre.

Les candidats en bottes et cirés ont défilé dans les villes et campagnes inondées de la Saxe (ex-RDA), État régional le plus durement touché par la catastrophe, qui déplorait hier une dizaine de morts. Les reportages sur le fléau ont envahi les médias, détrônant dans le débat public la remontée du chômage et la menace d'attaque américaine sur l'Irak.

Un soulagement, même s'il est temporaire, pour un chancelier en mauvaise posture face

au candidat conservateur, Edmund Stoiber, qui le devance de sept points dans les derniers sondages, avec 41 % contre 34 % des intentions de vote à cinq semaines des législatives.

Surtout, la catastrophe permet à Gerhard Schröder de s'imposer à la télévision. Toutes les chaînes, mercredi, ont montré toute la journée des images d'un chancelier visiblement préoccupé, annonçant des centaines de millions d'euros d'aide ou confortant sur place les petites gens victimes des inondations.

Pendant ce temps, les verts du ministre des Affaires étrangères, Joschka Fischer, en profitent pour répéter leurs appels à un mode de vie moins polluant dans les pays industrialisés.

« Les verts symbolisent la défense de l'environnement », déclare Dieter Roth, directeur de l'Institut démoscopique de Mannheim.

« La situation actuelle va les aider à mobiliser leur électorat » déçu par quatre années de compromis au pouvoir.

Ils ont, en tout état de cause, relancé le débat sur la lutte contre le réchauffement climatique, qu'ils estiment être à l'origine des extrêmes météorologiques de l'été en Europe centrale, un terrain sur lequel l'opposition conservatrice CDU/CSU est particulièrement démunie.

« La CDU/CSU s'est laissé séduire par des sondages affirmant que l'environnement ne jouerait qu'un rôle secondaire dans les motivations de vote », remarquait hier le quotidien des milieux d'affaires *Handelsblatt*, peu susceptible de sympathie pour le gouvernement sortant.

« Certes, ajoute le journal, il est impossible de gagner des élections sur ce seul thème. Mais les politiques commencent seulement à réaliser que l'environnement peut faire perdre un scrutin. »

De fait, Gerhard Schröder apparaît comme celui qui agit, tandis que son adversaire est mis en cause pour ne pas avoir nommé dans son équipe de campagne un conseiller en matière d'environnement. « Cette arrogance vis-à-vis du sujet soi-disant secondaire de l'environnement va lui coûter un ou deux points de pourcentage », estimait hier le quotidien *Berliner Zeitung*.

Le chancelier et ses ministres verts, en revanche, apparaissent à leur aise sur un sujet qui leur est familier et pourraient ainsi gagner la confiance des électeurs non fidèles de l'ex-RDA, où les inondations ont réduit à néant une large part des efforts de reconstruction menés depuis la réunification de l'Allemagne en 1990.

« Il faudra réunir des milliards d'euros pour l'Est », soulignait hier, Gerhard Schröder lors d'une conférence de presse télévisée. « Et nous le ferons. »



Ce soir, gros lot boni

20 millions \$*

18 ans +

*Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le gros lot boni serait partagé entre chacun d'eux.

Si vous avez un problème de jeu...



1000 milliards de dommages réclamés aux Saoudiens

d'après AP et PC

WASHINGTON — Plus de 600 proches de victimes des attentats du 11 septembre ont déposé, hier, une poursuite en dommages contre des dirigeants et institutions d'Arabie Saoudite.

Sous 15 chefs d'accusation, ils réclament 1000 milliards \$ US, reprochant à des banques et fondations islamiques ainsi qu'à des princes saoudiens, entre autres, d'avoir financé le réseau Al-Qaeda d'Oussama ben Laden.

Des familles canadiennes qui ont perdu un proche se sont jointes à la poursuite ; en tout 24 Canadiens ont péri dans les attentats.

Menée à la façon de celle intentée contre la Libye après l'attentat de Lockerbie en 1988, leur action en justice a pour but de paralyser des banques, des groupes caritatifs de même que certains membres de la famille royale saoudienne.

« Ce n'est pas pour l'argent. Nous voulons faire quelque chose pour atteindre ces gens », a expliqué la plaignante Irene Spina, dont la fille Lisa Trerotola, 38 ans, est morte dans la destruction du World Trade Center. « Il n'y a rien d'autre que nous puissions faire. »

La plainte de 258 pages a été déposée par voie électronique en Cour fédérale à Alexandria, en Virginie. Selon l'avocat principal Ron Motley, l'argent réclamé pourra éventuellement provenir d'avares détenus aux États-Unis par des personnes ou institutions intimées.

Plus de 70 personnes, organismes ou institutions financières sont cités dans la plainte, dont le gouvernement saoudien, sept banques, huit fondations islamistes et trois princes saoudiens. L'Arabie Saoudite est accusée de « soutenir le terrorisme », a expliqué Ron Motley.

L'un des individus cités est le prince saoudien Turki al-Fayçal qui, le 31 août 2001, a été écarté de son poste de directeur des services de renseignements généraux du royaume.

EN BREF

Les inondations en Chine tuent encore

PÉKIN — Les inondations et les glissements de terrain provoqués par les fortes pluies ont tué 108 personnes dans la province du Hunan, dans le centre de la Chine, rapportait l'agence officielle Chine nouvelle, hier. Depuis le 5 août, les pluies ont détruit des chemins de fer et des autoroutes dans la province, causant des dégâts estimés à 2,2 milliards d'euros (environ 3,4 milliards \$ CAN), selon Chine nouvelle. L'agence ne précise pas les circonstances de ces décès, qui portent à plus de 900 le nombre de personnes tuées par les pluies cet été en Chine. La province est traversée par l'immense fleuve Yangtze, qui rompt régulièrement ses digues à la saison des pluies. Des centaines de milliers de personnes y vivent à l'abri de murets sur des anciens lacs ou des petites rivières asséchés. — AP



L'industrie chimique tchèque Spolana de Neratovice, à 50 km au nord de Prague, était toujours submergée comme en fait foi cette photographie aérienne prise hier. L'inondation de l'entreprise a d'ailleurs provoqué une dangereuse fuite de chlore. L'Allemagne craint de voir ses usines connaître le même sort.

Des industries chimiques allemandes sous la menace des inondations

Associated Press

DRESDE, Allemagne — Après les noyades et les inondations, les intempéries qui s'abattent depuis plus d'une semaine sur le centre de l'Europe risquent de provoquer une pollution chimique dans le sud-est de l'Allemagne.

À la suite de l'effondrement hier d'un barrage, menaçant d'inonder le complexe industriel chimique de Bitterfeld (Saxe-Anhalt), les autorités ont décrété l'évacuation entière de cette ville de 16 000 habitants, avant de revenir sur cet ordre, jugeant que le danger n'était pas immédiat.

Située à une centaine de kilomètres au nord de Dresde (Saxe), Bitterfeld abrite un pôle chimique, notoirement pollué sous l'ancien régime communiste de RDA.

En crue, la rivière Mulde, affluent de l'Elbe, a rompu 500 mètres de barrage et déversé ses eaux en direction de Bitter-

feld et de son pôle chimique. Les écologistes redoutent une grave pollution en cas d'inondation du complexe.

La radio tchèque a par ailleurs signalé une fuite de chlore provenant de l'usine chimique inondée de Spolana, sur l'Elbe, à 50 km au nord de Prague, la capitale.

Patrimoine englouti

À Dresde, la capitale de la Saxe, l'Elbe a atteint hier 8 mètres de profondeur, son niveau le plus élevé depuis plus d'un siècle. Les inondations ont endommagé les trésors architecturaux du cœur historique, notamment le Semper Oper (l'opéra) et le Zwinger, un palais baroque qui abrite des collections de tableaux de la Renaissance. Le fleuve devrait continuer à gonfler pour atteindre les 8,50 mètres, frôlant le record de 8,76 m enregistré en 1845.

La gare de Dresde était fermée depuis plusieurs jours. Hier, des employés écopaient le sous-sol du Semper Oper, où les eaux fluviales ont abimé des installations scéniques et des costumes. Les tableaux du Zwinger, que des volontaires avaient aidé à transférer dans des étages supé-

rieurs, n'ont pas été endommagés.

Malgré le soleil qui s'est montré sur la région hier, les équipes de secours poursuivaient les plans d'évacuation de dizaines de milliers de personnes habitant le long des rivières en crue. Militaires et secouristes étaient en train de dresser un village de tentes, d'une capacité de 30 000 personnes, à Pirna, à 20 km au sud de Dresde.

Environ 3000 habitants de Dresde — dont 170 patients hospitalisés en soins intensifs — et de Pirna, ont été déplacés, qui viennent s'ajouter aux 20 000 évacués menés précédemment dans la région. Ils étaient hébergés dans des gymnases, des écoles et chez des particuliers.

Si le climat devenait plus clément en Allemagne, où 11 personnes sont mortes, la situation semblait s'aggraver en revanche dans le sud-est de l'Europe. Le niveau du Danube augmentait de façon inquiétante en Roumanie et en Hongrie, où le gouvernement a convoqué une réunion d'urgence sur les inondations. Le fleuve devrait atteindre son niveau maximum à Budapest dimanche.

LA JURÉE N°3 SE CONFIE



www.radio-canada.ca/radio

à Anne-Marie Dussault

Rediffusion de l'entrevue **ce matin**
Réalisation : Lise Maynard

9h

RADIO
Première Chaîne
Radio-Canada

3072752A

95,1^{FM}
Montréal

106,3^{FM}
Québec

90,7^{FM}
Ottawa-Gatineau

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Un projet nécessaire



MAURICE JANNARD

maurice.jannard@lapresse.ca

En cette période de canicule, des députés québécois planchent sur un projet de loi visant à mieux protéger le consommateur devant la multitude de produits et services financiers qui lui sont offerts.

Le projet de loi 107 a pour but de créer un guichet unique d'encadrement dans le secteur financier. La législation a été déposée avant que les scandales financiers n'ébranlent la structure du monde capitaliste nord-américain.

Fruit de nombreux mois de travail et de consultation, la proposition gouvernementale était justifiée déjà amplement; elle l'est encore plus aujourd'hui alors que la confiance du public envers le monde de la finance est à son plus bas niveau.

La commission parlementaire présidée par la ministre des Finances Pauline Marois a donné lieu à un fort appui de la part des principaux intervenants à l'endroit de l'objectif premier du projet, qui est de rassembler en un seul organisme de surveillance les différents pouvoirs publics qui régissent les intermédiaires financiers.

En revanche, des modifications ont été suggérées et il serait essentiel que le gouvernement les approuve et qu'il amende la législation prévue.

Actuellement, le consommateur qui achète des produits financiers d'une institution ou d'un représentant ne sait pas souvent à qui s'adresser lorsqu'il veut déposer une plainte.

Le projet de loi 107 vise à créer l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier, soit une organisme unique qui administrera les lois dans les secteurs des assurances, des valeurs mobilières, des institutions de dépôt et de la distribution des produits et services financiers.

L'Agence veut remplacer huit organismes actuels, notamment le Bureau des services financiers, le Fonds d'indemnisation des services financiers, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) et la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

Nommé par le gouvernement pour un mandat de cinq ans, le

président-directeur général du nouvel organisme pourra choisir jusqu'à cinq personnes pour s'occuper des diverses activités de l'Agence.

Plusieurs critiques ont été apportées entourant la fonction du PDG de l'Agence, à qui il est reproché de détenir trop de pouvoirs. Ces réserves sont justifiées. Sur ce point, M. Yves Michaud, le « Robin des banques », partage le même avis que la Banque Nationale, estimant que trop de pouvoirs sont concentrés entre les mains d'une même personne.

Deux avenues s'offrent à Québec. Scinder la fonction entre deux personnes ou nommer un conseil d'administration indépendant ou à nature collégiale, comme l'a suggéré l'Association des banquiers canadiens.

Une deuxième série de modifications fait valoir la nécessité d'une autorité distincte en matière de valeurs mobilières. La proposition soumise par Québec ne modifie pas les pouvoirs de la CVMQ et se contente d'intégrer cette dernière dans la nouvelle agence.

Le président de la Bourse de Montréal, M. Luc Bertrand, a souligné que la CVMQ a son équivalent dans les autres provinces, aux États-Unis et en Europe. Il est important, a-t-il ajouté, que le Québec détienne une commission sur les opérations en Bourse qui soit reconnue internationalement.

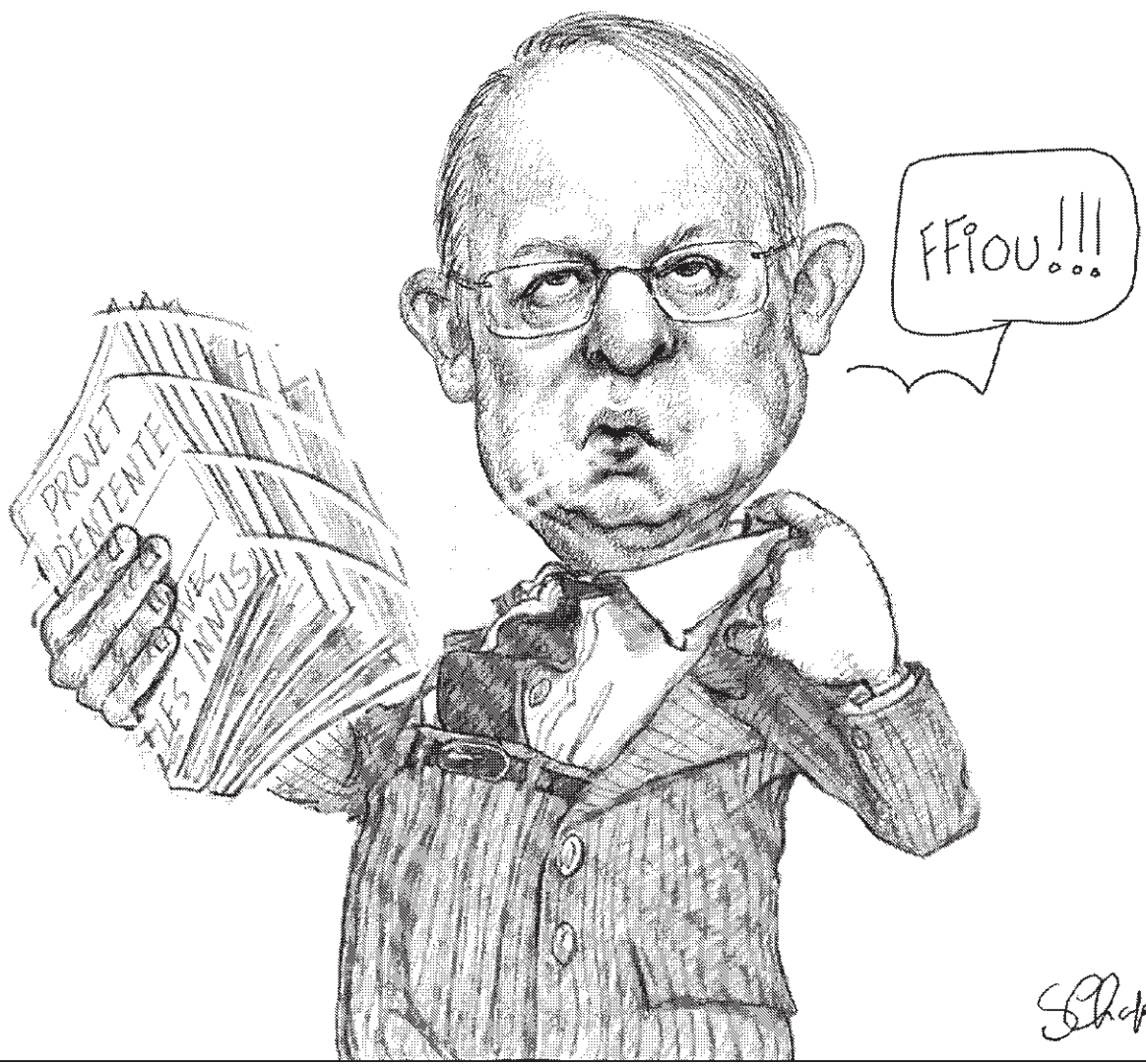
Cet argument mérite d'être retenu: même si la CVMQ a failli lamentablement à son rôle dans le dossier Cinar et même si elle fait preuve d'un laxisme impardonnable dans la divulgation des transactions d'initiés en rapportant avec un trop long délai les achats ou ventes d'actions des dirigeants d'entreprises.

La nouvelle loi devrait accorder à la CVMQ un mandat distinct de celui de l'Agence. Pour éviter les erreurs passées, la Commission devrait détenir plus de pouvoirs.

La présidente de l'organisme, Mme Carmen Crépin, réclame des changements et estime qu'il revient aux pouvoirs publics d'accroître le rôle de la CVMQ. La porte-parole libérale en matière de Finances, Mme Monique Jérôme-Forget, souligne également à juste titre que la tendance actuelle en Amérique du Nord est de renforcer les commissions des valeurs mobilières.

La ministre Marois espère faire adopter la loi avant la fin de l'année, ce qui donne amplement de temps pour apporter les correctifs soumis lors des derniers jours.

PARIZEAU SE DISSOCIE DE LEBEL



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Autour de l'auto...

La source de tous les maux

DEPUIS quatre jours, je vis dans du smog, les poumons irrités bien qu'on m'aie promis qu'avec l'interdiction de fumer dans les endroits publics et l'absence de publicité sur le tabac j'allais vivre dans un monde meilleur.

Les groupes non fumeurs devraient s'associer aux groupes contre l'alcool au volant, aux groupes contre la vitesse au volant, aux groupes contre la drogue aux volant. Tout ce beau monde qui ne nous veut que du bien réussirait sans doute à améliorer la qualité de l'air, soulager les asthmatiques et diminuer les morts par accidents de la route en s'attaquant au dénominateur commun de ces fléaux: le char!

Quelle belle utopie! C'est permis de rêver, mais la réalité nous rattrape rapidement. On annonçait hier que l'économie se porte bien grâce à l'augmentation des ventes de voitures. Monsieur Chrétien vient d'inaugurer l'élargissement de la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick. On nous suggère des moyens simples, tel que d'éteindre notre moteur lorsqu'on est en attente, qui nous donne l'illusion qu'on fait notre part pour diminuer les gaz à effet de serre et le smog. Jamais un homme politique n'attaquera directement le problème de la voiture; la population ne veut surtout pas.

LIETTE LABROSSE
Montréal

Faudrait savoir!

RADIO-CANADA produit pour nous des émissions afin que nous réalisons à quel point le smog peut être nocif pour la santé publique et du même coup, pendant ses pauses publicitaires, nous incite à consommer des gros chars et des gros camions qui sont la cause de ce smog!

Un peu d'intégrité, S.V.P.

BENOIT ROBERT
Montréal

VW récidive

À Volkswagen Canada, CHAQUE SOIR ces temps-ci, je vois votre publicité à la télé pour la Jetta GLI, et je fulmine. Je parle de celle où on voit un conducteur surexcité par la conduite de sa voiture, et à la main surchauffée par le bras de vitesse.

On voit à peine la voiture se déplacer, mais il me semble impossible d'avoir un tel comportement au volant tout en conduisant de façon sécuritaire. D'autant plus que la « course » de votre conducteur se termine dans un quartier résidentiel, à quelques mètres de la pataugeoire de ses enfants. Bel exemple! Avec une publicité comme ça, vous nuisez considérablement aux efforts louables du gouvernement pour encourager les gens à réduire leur vitesse. Vos voitures sont peut-être sécuritaires, mais un enfant à bicyclette ne dispose pas de sacs gonflables.

À la suite des critiques qu'avait soulevées votre campagne

« Tasse-toi mononcle », je trouve étonnant que vous récidiviez avec pire. Face à une telle irresponsabilité, c'est à se demander si le gouvernement ne devrait pas vous interdire la publicité et vous obliger, vous aussi, à apposer sur vos produits des textes et des images associant ceux-ci à la mort.

MARC DUPONT
Longueuil, arrondissement de Saint-Lambert

Une décision loufoque

IL SE DÉPENSE beaucoup plus d'argent aux procès des Hells, direz-vous. Cependant, je m'indigne devant la décision d'un tribunal administratif forçant la SAAQ à accorder plus de 120 000 \$ à la succession d'un homme, à partir du simple constat que celui-ci serait mort après sa conjointe dans le même accident, donc « lui ayant survécu » ne serait-ce que quelques instants. On abuse ici du système. De toute évidence, l'homme n'a jamais demandé cette indemnité via les formulaires requis, n'a jamais rien signé à cet égard et n'en a jamais joui. Des profiteurs ici (lire avocats et famille éplorée) ont étiré des notions réglementaires au-delà du bon sens. On coupe les cheveux plus qu'en quatre ici et le contribuable paye au bout du compte, comme toujours.

La SAAQ devrait en appeler de cette décision ridicule.

JEAN-YVES ROY

Vous voulez nous écrire?
forum@lapresse.ca

La paix selon Sharp



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le mentor de Jean Chrétien, l'ancien ministre Mitchell Sharp, a invité cette semaine MM. Chrétien et Martin à faire la paix. Dans le contexte actuel, cette proposition paraît naïve aux bagarreurs qui s'activent de part et d'autre. Il n'empêche que c'est une proposition pleine de sagesse.

M. Sharp, qui avait sollicité une entrevue à la chaîne Southam, n'a certainement pas agi sans l'accord du premier ministre. Les deux hommes sont amis depuis 35 ans. C'est M. Sharp qui en 1966, alors qu'il était ministre des Finances dans le gouvernement Pearson, a pris sous son aile le jeune député de Saint-Maurice. Aujourd'hui âgé de 81 ans, il a toujours été reconnu comme un homme de contenu et un conciliateur. À son arrivée au pouvoir en 1993, M. Chrétien en a fait son conseiller spécial, au salaire symbolique de 1 \$.

Bref, la sortie de Mitchell Sharp a été interprétée par tous les commentateurs comme une manoeuvre de camp Chrétien. C'est peut-être le cas. Ça n'enlève rien au bon sens de ses propos.

M. Sharp souligne que les divergences de vue entre les deux hommes sont bien moins grandes que certains veulent le faire croire. En réalité, dit-il, la bataille qui se dessine est un gigantesque conflit de personnalités et d'ambitions: « Il me semble que c'est tout ce qu'il y a en jeu ici. »

Le vieux routier a raison. D'ailleurs, depuis le début de sa tournée de « consultation », Paul Martin a eu bien du mal à se démarquer des orientations du gouvernement dont il a été un rouage essentiel pendant neuf ans.

Quand on lui demande ce qu'il dirait à M. Martin s'il le rencontrait, Mitchell Sharp répond: « Je lui demanderais s'il n'y a pas moyen d'éviter cette collision inutile. Comme membres du même parti, quelle est la question qui nous divise? Il y a sûrement un moyen de régler le problème. »

En effet, quand on voit le gouvernement libéral désormais obsédé par cet affrontement, quand on constate que toutes les décisions sont soupesées et prises en fonction de leur impact sur le vote de février, quand on sait que cela va durer encore plusieurs mois, on ne peut que souhaiter l'improbable. Souhaiter que les deux protagonistes trouvent une issue autre que le combat de coqs.

Une telle issue existe-t-elle? Dans un texte publié hier par le *Globe and Mail*, le journaliste et biographe de M. Chrétien, Lawrence Martin, évoque un scénario suivant lequel le premier ministre inviterait Paul Martin à réintégrer le cabinet au poste prestigieux de ministre des Affaires extérieures. En échange, M. Chrétien s'engagerait publiquement à ne pas être candidat à un quatrième mandat, tout en se réservant le droit de décider à quel moment, exactement, il quittera son poste.

Cela paraît trop simple pour être possible. Nul doute que les modalités d'une telle réconciliation seraient à l'apremment négociées, compte tenu de la méfiance profonde qui s'est creusée entre les deux hommes. Néanmoins, s'il est possible pour la Couronne de négocier avec les Hells, il doit bien être possible pour deux libéraux de s'entendre!

En tout cas, une entente serait dans l'intérêt de tous. Dans l'intérêt des Canadiens, puisqu'elle leur éviterait un gouvernement distrait et incohérent. Le Parti libéral, de son côté, ferait l'économie d'un affrontement qui laissera des séquelles pendant des années. Enfin, Jean Chrétien et Paul Martin en sortiraient tous deux grandis.

Comme à Londres, New York, Singapour...

Monsieur le maire Gérald Tremblay,

ON SEMBLE enfin réussir un remue-ménage dans le taxi montréalais, ne serait-ce pas le temps d'imposer une seule couleur pour tous les véhicules, peu importe leurs propriétaires, leurs associations, leurs arrondissements?

Ne manquons pas cette chance promotionnelle. D'autres villes y ont pensé avant nous... Il suffit d'un brin de courage et de ténacité. Seules les voitures colorées selon une norme précise recevraient leur permis. Simple, efficace, sécuritaire et publicitaire. Touristiquement, on marque un point. La Ville brandit une marque internationale le temps de le dire, et dans quelques années, lorsqu'on diffusera des images montréalaises, on reconnaîtra immédiatement le lieu dans les magazines, au cinéma, ou à la télévision.

Devenue au fil des années l'une des caractéristiques du paysage new-yorkais, la couleur jaune fut adoptée par décret en 1967, d'un commun accord entre la police et la Ville, à tous les taxis circulant dans l'île. Mais ici, restons distincts, évitons le jaune, couleur fort sécuritaire j'en conviens, surutilisée dans bien des cas, jusqu'à... Kandahar!

New York n'est pas la seule métropole à avoir imposé une couleur. À l'exception de quelques villes vite oubliées, la plupart des compagnies de taxi des grandes cités du monde optent pour une sorte de véhicule et une identification bien distincte, de la TXI noire britannique à la Coccinelle verte mexicaine. Le choix des coloris est infini, parfois intelligemment pensé en fonction du climat ambiant: du noir pour Londres, du blanc pour Madrid et Singapour.



Pourquoi pas une seule couleur pour tous les taxis montréalais?

En plus de refléter une forme de sécurité, cette option devient vite un code pour la collectivité, qui repère ainsi bien plus facilement un taxi dans la cohue urbaine. Quel bel attrait touristique ce serait pour Montréal, si terne durant l'hiver. Une note colorée pourrait clairement la définir. Un choix inédit, un brin original ou rigolo, ajouterait un peu de piquant à la fadeur urbaine. Et le résultat vaudrait amplement les maigres coûts engendrés. Si Berne, Bali, Bombay ont réussi, ne me dites pas qu'on est assez plouk ici pour rater une telle occasion.

FRÉDÉRIC METZ
Professeur, École de design, UOAM

Récepteur dolby digital avec lecteur DVD & 5 enceintes + "sub"



Amplificateur dolby digital intégré
Enceintes satellites avec haut-parleurs de graves intégrés • Télécommande DHT3520

498

Dès aujourd'hui!

SOLDE ÉTIQUETTE ROUGE!



Canon

Caméscope Hi8 zoom numérique jusqu'à 700X

- Viseur couleur haute résolution
- Correcteur de base de temps pour montage ou copies parfaites
- Effets numériques
- Batterie longue durée
- Plus de 270,000 pixels ES60

Régulier 549\$ de rabais!

105\$

SOLDE ÉTIQUETTE ROUGE
444

JVC Mini DV



Caméscope / Caméra photo numérique écran couleur et mémoire rechargeable!

- Fonction «NightAlive» • Écran couleur 2.5po
- Stabilisateur d'image GROVL520

Régulier 1149\$

Rabais de 150\$

998

Kit d'accessoires JVC Gratuit!
Comprenant : • Matériel de transport • 3 accessoires Mini DV • 30\$ de coupon sur achat de batterie • Carte Multimedia 2.0 (par la poste)

Panasonic LUMIX



Caméra photo numérique avec Objectifs DC VarioElmarit Leica

Régulier 499\$ de rabais!

50\$

448

- Prises de vue en rafale
- Carte mémoire SD 8 mo
- Connection USB
- ALC 1.5po DMCLC20PPS



Régulier 899\$ de rabais!

110\$

888

- AE avec priorité à l'ouverture
- Carte mémoire SD 16 Mo
- Connection USB
- ALC couleur 1.8 po DMCLC40PPS

2 Haut-parleurs JBL 6po Gratuits!
Valeur de 70\$ JBL ou

Installation professionnelle gratuite!

à l'achat d'une radio pour auto de 299\$ et plus à prix régulier

Installation de base seulement, pièces et installation particulière sujet à des frais supplémentaires. Détails sur place.



Radio d'auto avec lecteur de disque CD-R / CD-RW avec entrée MP3 et télécommande

180 WATTS

Régulier 499\$ de rabais!

100\$

398

Radio d'auto avec écran ACL «DotMatrix» / Télécommande CQDF602 • Contrôleur de changeur CD • Préampli 2.5 volt • AM/FM stéréo • Face détachable • Amplificateur MOSFET

Mini-chaîne AM/FM stéréo avec lecteur 3 disques à 3 tiroirs



350 WATTS

Régulier 499\$ de rabais!

100\$

488

Enceintes 3 voies • Platine cassette avec inversion auto • Affichage grand écran • Son surround (3 modes) • Egaliseur électronique • Enceintes 3 voies incluant «sub» HXZ1

Rabais instantannés de **10% à 50%**

Possibilité de **Financement sans intérêt sur tout!**



Mini-chaîne avec lecteur CD / Platine • Syntonisateur AMFM stéréo • Télécommande F185



Micro-chaîne AM/FM avec lecteur CD / 120 watts!

Régulier 349\$ de rabais!

50\$

298

Micro-chaîne AM/FM avec changeur / lecteur 5 disques CD

Régulier 349\$ de rabais!

60\$

288

Ensemble audio / vidéo cinéma maison avec lecteur DVD & 5 enceintes incluant caisson de sous graves

170 WATTS

Régulier 599\$ de rabais!

100\$

498

Ensemble audio cinéma maison complet avec lecteur vidéo DVD / CD

290 WATTS

Régulier 1499\$ de rabais!

500\$

998

Ensemble Cinéma Maison Dolby Digital lecteur vidéo DVD / CD 5 disques et 5 enceintes surround

300 WATTS

Régulier 1999\$ de rabais!

100\$

698

ou 12 paiements de 89.32\$*

ou 12 paiements de 61.57\$*



Lecteur vidéo numérique DVD / Décodeur MP3 intégré

500 lignes de résolution horizontales • Compatible DTS / Sortie numérique • Lecture audio CD/CD-R/CD-RW • Télécommande DV323

Régulier 299\$ de rabais!

50\$

198

Lecteur vidéo numérique DVD / Télécommande

Lecture de DVD-R / CD-R / CD-RW • Son avancé pour dolby digital cinéma maison (VSS) (noir et argent) DVDRV32

Magnéscope VHS Hi-Fi stéréo / Têtes 19 microns

Régulier 129\$ de rabais!

20\$

108

HRA591 • Télécommande • Ajustement numérique de l'image • Menu multilingues à l'écran • Entrée AV avant

Panasonic Windows MEDIA

Régulier 299\$ de rabais!

50\$

248

Choix de 2 couleurs

Régulier 299\$ de rabais!

500 WATTS

277

Récepteur AM/FM stéréo • Décodeur Pro-Logic II • Télécommande SAHE70



Régulier 399\$ de rabais!

50\$

348

Décodeur stéréo MTS/SAP • Fonction de contrôle parental • Entrées audio vidéo • Télécommande universelle • Menu à l'écran C25A24



Jusqu'à 60\$ de rabais!

Régulier 499\$ de rabais!

27po

844

Meuble JVC Gratuit Valeur de 150\$

Tube écran à haut contraste • Entrées AV • Haut-parleurs avant • «V-Chip» Gardien / parental • Télécommande AV20320 / AV27330 / AV32330



Régulier 999\$ de rabais!

200\$

798

Régulier 1599\$ de rabais!

110\$

1488

Régulier 2299\$ de rabais!

300\$

1998

Balayage de modulation • Filtre en peigne numérique à 3 lignes • Entrée vidéo à composantes (Y/PB/PR) KV27/32/36FS13



Régulier 2999\$ de rabais!

200\$

1798

ou 12 X 149.83\$ sans intérêt!*

Téléviseur / Moniteur à écran ultra plat prêt pour la haute définition

Prêt pour le HDTV • Image sur Image double • Balayage progressif • Télécommande universelle TXM3096WHF



Obtenez l'écran protecteur pour seul, 99\$ Valeur de 200\$

Régulier 2199\$ de rabais!

400\$

1798

ou 12 paiements de 160.92\$*

50DX10 • 9 points de convergence • Écran UltraNoir exclusif • Ajustement dynamique • 850 lignes de résolution • Filtre numérique 3 lignes • Télécommande universelle illuminée (D)



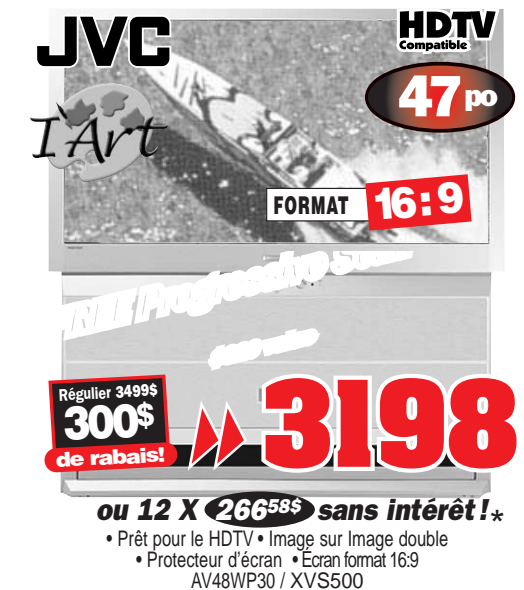
Régulier 2498\$ de rabais!

300\$

2498

ou 12 X 208.16\$ sans intérêt!*

Écran protecteur intégré • Décodeur Dolby Digital • Filtre peigne 3 lignes numérique • Télécommande universelle • Menu à l'écran complet HCM4216 Meuble en sus



Régulier 3499\$ de rabais!

300\$

3198

ou 12 X 266.58\$ sans intérêt!*

Prêt pour le HDTV • Image sur Image double • Protecteur d'écran • Écran format 16:9 AV48WP30 / XVS500



Régulier 3799\$ de rabais!

800\$

2998

ou 24 paiements de 143.95\$*

Image sur Image • Puissance de 40 watts • Fonction «CineMotion» • Compatible au format numérique KP53HS30

Venez visiter nos super magasin!

ST-LEONARD
GALERIE D'ANJOU
CHIF
JEAN-TALON
LANGELIER
6925 JEAN-TALON (514) 257-HIFI

VILLE ST-LAURENT
AUTOROUTE 40
CHIF
BEAULAC
COTE VERTU
PLACE VERTU
3500 COTE VERTU (514) 856-4030

LAVAL
AUT 13
CURE-LABELLE
AUT 440
CHIF
3956 AUTOROUTE 440 (450) 688-0561

CENTRE HI-FI

Nous battons tous les prix de tous nos concurrents. C'est garanti!

CENTRE-VILLE BLEURY CHIF ST-ALEXANDRE ST-CATHERINE 385 ST-CATHERINE O. (514) 288-1300	RIVE SUD REGENT CHIF TASCHEREAU (450) 445-5473	POINTE CLAIRE BRUNSWICK ST-JEAN CHIF 979 BOUL. ST-JEAN (514) 695-9135	MONTREAL 5950 METROPOLITAIN (514) 254-3800 MONTREAL 7140 RUE ST-HUBERT (514) 273-0655 MONTREAL CENTRE ROCKLAND (514) 343-0646 MONT-ROYAL 1563 MONT-ROYAL (514) 523-0055 LASALLE CARREFOUR ANGRIGNON (514) 366-9922 VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD (450) 373-3500 ST-JEROME CARREFOUR DU NORD (450) 436-5939 ROSEMERE PLACE ROSEMERE (450) 434-3771 GRANBY GALERIES GRANBY (450) 776-1255	ST-EUSTACHE PLACE ST-EUSTACHE (450) 472-2231 TERREBONNE 1424 MOODY (450) 964-2241 REPENTIGNY GALERIE RIVE NORD (450) 654-5997 BELOEIL MAIL MONTENACH (450) 467-8559 ST-JEAN CARREFOUR RICHELIEU (450) 348-1018 ST-HYACINTHE 3340 LAFRAMBOISE (450) 771-1120 DRUMMONDVILLE 544 ST-JOSEPH (819) 475-1974 JOLIEITE GALERIE JOLIEITE (450) 752-0005 BELOEIL MAIL MONTENACH (450) 467-8559
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Sur approbation de crédit de Financement Direct ou Citifinancier. Les taxes sont payables à l'achat. Promotions 12 ou 24 mois sans intérêt. Ex. sur 1000.000. Excl. 12 mensualités de 63.000 sans intérêt. Promoteur 90 pour sans paiement, 90 pour sans intérêt à 28.2% annuel. Certaines mensualités sont calculées avec un taux de 12.5% d'intérêt annuel. Sur 1000.000. Excl. 12 mensualités de 63.000 pour une obligation totale de 104.000. Details sur place. Illustrations peuvent différer. Tous les prix de cette circulation ne sont offerts que pour les nouveaux arrivants. Ne pas jurer! Promoteur. Details sur magasin.